



« LAISSEZ VENIR A MOI LES PETITS ENFANTS »

(PLOCKHORST)

XV  
L  
“  
Elle  
scène  
sez ve  
travers  
à Jérus  
Mathie  
et d'êtr  
Voic  
et des  
enfants  
main.  
Les  
Maître  
devoirs  
d'après  
pauvres  
leur fai  
Mais  
disciple

XVIII<sup>me</sup> ANNEE



1902



1<sup>er</sup> JUIN



N<sup>o</sup> 6

La Revue du Tiers-Ordre et de la Terre-Sainte

## “ Laissez venir à moi les petits enfants ”

Jésus-Christ et les enfants

( Notre gravure )

Elle est aussi simple que grandiose, aussi naïve que touchante la scène évangélique que ces paroles évoquent à notre esprit : « Laissez venir à moi les petits enfants. » Jésus venant de Galilée traversait la Perée sur la rive orientale du Jourdain, pour se rendre à Jérusalem. Dès son arrivée des foules nombreuses, nous dit saint Mathieu, l'entourent et lui font cortège, avides d'entendre sa parole et d'être témoins de ses miracles.

Voici maintenant les petits qui se pressent autour de sa personne et des mères qui présentent à ses caresses et à ses bénédictions les enfants qu'elles portent dans leurs bras ou qu'elles tiennent par la main.

Les Apôtres n'ont pas encore l'esprit nouveau, il leur semble que le Maître est trop grand pour s'abaisser jusqu'à ces petits et qu'il a des devoirs trop importants à remplir pour s'arrêter à des enfants. Aussi d'après le saint Evangile, sont-ils choqués de l'indiscrétion de ces pauvres mères, au point de les repousser avec rudesse et même de leur faire des menaces. (S. LUC XVIII, 15 ; MARC X, 13.)

Mais telle n'est pas la pensée de Jésus et voyant la conduite de ses disciples, il s'indigne contre eux : « Laissez, laissez donc ces enfants

et ne les empêchez pas de venir à moi. » (MATH XIX, 14.) Et ayant dit cela, il étend les mains et bénit les enfants, puis s'inclinant vers ces chers petits et rapprochant ses lèvres divines de leurs fronts rayonnants d'innocence, le Sauveur y dépose un baiser, au grand ravissement de leurs bienheureuses mères.

Pourquoi éloignerait-on de sa personne ces chers petits ? N'est-il pas venu pour tous ? Ne va-t-il pas souffrir et mourir pour tous, pour les petits, comme pour les grands ? L'œuvre rédemptrice qu'il est venu accomplir n'est-elle pas universelle comme l'amour qui l'a inspirée ?

Il faut l'avouer cependant, cette condescendance familière d'un Maître et d'un Prophète pour des petits enfants était chose nouvelle : le monde d'avant Notre-Seigneur n'avait pas vu encore ce spectacle, parce qu'il ne connaissait pas le Dieu qui ne dédaigne pas de donner au petit oiseau sa pâture et sa parure au lys des champs. Mais il est venu sur la terre, ce Dieu aussi bon que puissant, il s'est fait lui-même petit enfant, il s'offre à nos adorations porté dans les bras d'une mère et appuyé sur son sein. Je le pressens, dès lors, il va rendre à l'enfance sa dignité et ses droits.

Il aime l'enfance, il a pour elle un amour de prédilection. La preuve en est dans ce cri de son cœur : *Laissez venir à moi les petits enfants*, dans les caresses et les bénédictions dont il comble ces chers petits, dans cet éloge qu'il fait d'eux et qui les canonise à jamais : *Talium est enim regnum celorum*, à eux et à ceux qui leur ressemblent appartient le royaume des cieux. N'a-t-il pas dit également un jour : « Si vous ne devenez semblables à ces petits enfants vous n'entrerez pas dans le royaume des cieux ? »

Aussi inaugure-t-il un nouvel état de choses. Tandis que pour les païens, l'enfant était un objet de mépris ou de honte, la religion du Christ l'entoure de ses soins et le couvre de sa protection. « Ah ! il a disparu pour toujours dans le lointain de l'histoire, ce mont Taygète du haut duquel, à Sparte, une politique barbare précipitait d'innocentes créatures estimées impropres au service de l'Etat. Elles sont brisées à jamais ces idoles auxquelles, comme à Carthage, une impiété superstitieuse immolait des victimes que leur âge et leur faiblesse auraient dû défendre contre une telle aberration du sens moral. Il va succomber sous l'idée chrétienne ce droit de vie et de mort que la Rome païenne conférait au père de famille sur ses enfants et dont il usait cruellement. En Chine même, la barbare et hideuse coutume

de livr  
comme  
Avec l  
sainte  
des plu  
d'une l  
Pou  
propre  
Ah !  
d'espér  
Jésu  
sa naïv  
à l'org  
calculs  
Jésu  
admira  
dans le  
pureté  
cun so  
et par  
Jésu  
l'instar  
délicat  
il lui fa  
fende  
Jésu  
humbl  
ressem  
s'appli  
de l'en  
« Si  
rez pas  
vous v  
votre c  
la four  
que, s  
Séraph

de livrer les enfants nouveaux-nés, en pâture aux animaux immondes, commence à être combattue par le progrès de la religion chrétienne. Avec l'Évangile, l'enfance, comme la pauvreté, est devenue chose sainte et sacrée, et pour opérer dans le monde cette révolution, l'une des plus merveilleuses de toutes, il aura suffi de deux mots tombés d'une bouche divine : « *Laissez les petits enfants venir à moi.* (1) »

Pourquoi donc Jésus a-t-il cette prédilection pour l'enfance, bien propre à scandaliser les graves et austères Maîtres en Israël ?

Ah ! c'est que l'enfance est pleine de charmes pour le présent et d'espérances pour l'avenir.

Jésus aime l'enfance à cause de sa candeur, de son ingénuité et de sa naïve simplicité. Rien, en effet, dans le petit enfant qui ressemble à l'orgueil, rien qui dénote les préoccupations personnelles, les calculs intéressés de l'ambition ou le souci des biens de la terre.

Jésus aime encore l'enfance à cause de son innocence et de cette admirable pureté qui répand un charme si particulier sur le front, dans les yeux, sur la physionomie de l'enfant. Comment le Dieu de pureté n'aimerait-il pas ce qui lui ressemble ? Ces âmes naïves qu'aucun souffle impur n'a ternies forment son domaine et son royaume et par sa grâce, il y règne en souverain incontesté.

Jésus aime l'enfance parce qu'elle est faible de sa nature et que, à l'instar de ce qui est faible, elle a besoin d'appui. Comme la tige délicate et frêle, elle réclame un tuteur. Comme au timide agnellet, il lui faut un pasteur qui la soutienne, la guide, la nourrisse, la défende et la sauve.

Jésus aime les petits enfants, parce qu'il aime tout ce qui est petit humble, simple et pur. Il promet le *royaume des cieux à ceux qui leur ressemblent*, c'est-à-dire aux chrétiens qui sous l'influence de la grâce s'appliquent à reproduire en eux les vertus naturelles et inconscientes de l'enfance.

« Si vous ne devenez semblables à de petits enfants, vous n'entrerez pas dans le royaume des cieux. » Entendez-vous, chers lecteurs, si vous voulez vous sauver, c'est « l'esprit d'enfance » qui doit animer votre conduite, c'est l'esprit le plus opposé à l'esprit du monde dont la fourberie et l'astuce sont le fond, c'est la simplicité évangélique que, sur le modèle de Jésus, vous prêchez de parole et d'exemple le Séraphique saint François.

(1) D'après Mgr Freppel.

C'est la simplicité évangélique précisément qui a fait du petit pauvre le grand ami de Jésus et le privilégié de toutes ses faveurs.

Cette simplicité, c'est la foi naïve, c'est l'espérance confiante, c'est l'amour pur, c'est l'innocence de la vie, c'est l'humilité et la modestie, c'est un ensemble de vertus qui vous rendra chers aux hommes et agréables à Dieu. A ceux qui la possèdent, appartient le royaume des cieux : *Talium est enim regnum cælorum.*

FR. C. M., O. F. M.



## Nouvelle Fleur du Jardin Séraphique

### La B. Marie Crescence de Kaufbeuren

DU TIERS-ORDRE REGULIER DE SAINT FRANCOIS

#### VII. L'Eglise triomphante : La Reine et sa cour (Suite)



notre Bienheureuse honorait d'un culte de prédilection la Vierge Immaculée, si elle lui avait donné dans son cœur une place à part, elle n'oubliait pas cependant de rendre ses devoirs à tous ceux qui ont l'insigne honneur de former la cour de cette Reine incomparable, à l'Eglise triomphante, composée des Anges et des Saints.

Elle était pénétrée profondément du sentiment de la présence de son ange gardien, sentiment qui lui inspirait un vif respect pour cet esprit céleste et qui lui défendait même de penser le mal devant lui, combien plus de le faire ! Dans toutes ses difficultés, elle aimait à le consulter, et celui-ci ne manquait jamais de répondre à ses demandes soit par des lumières, soit par des impulsions, soit même parfois par des signes sensibles. C'est lui, en effet, qui se plaisait à instruire sa protégée dans les vérités de notre sainte religion ; c'est lui qui lui

apprenait  
l'exciter sou  
aux pauvres  
fiancé, ne  
plaisir : doi  
aussitôt, do  
privait pour  
surveillant,  
vait être co  
toutes ses  
plaignaient  
n'est-ce pas  
heureuseme  
agissent con  
dire, au mili  
notre ange g  
tège et nous  
lantes et les

Nous ave  
années, la sa  
de lui rendre  
cuisinière. I  
soulever cert  
il le feu, ou  
et le feu se r  
Sœur allait-el  
gardien se ch  
à son retour  
purée de pois

Parmi les  
les archange  
Gabriel, héra  
rins et des vo

Est-il besoi  
de Sienne, fra  
envers saint ]  
du père nourri  
N'est-ce pas s  
saint Père le ]

apprenait les règles de la vie intérieure ; c'est lui enfin qui venait l'exciter souvent, quand elle était encore toute jeune, à faire l'aumône aux pauvres : « Mon enfant, lui disait-il, pour l'amour de ton divin fiancé, ne mange point de ce pain, sacrifie ce fruit, renonce à ce plaisir : donne-le au pauvre que je te montrerai tout à l'heure ! » Et aussitôt, docile à la voix de son vigilant gardien, la petite enfant se privait pour les pauvres. Elle avait prié son saint ange d'être son surveillant, et celui-ci s'acquitta fidèlement de cet office : elle pouvait être certaine que toujours il lui rappellerait en temps et lieu toutes ses obligations. Aussi conseillait-elle aux personnes qui se plaignaient de tout oublier, la dévotion à l'ange gardien. De fait, n'est-ce pas là encore une de ces dévotions si chères aux Saints et malheureusement si négligées de nos jours : que de chrétiens vivent et agissent comme si leur ange gardien n'existait pas ! Et cependant, se dire, au milieu des assauts de l'enfer, du monde et de la chair, que notre ange gardien est là près de nous qui nous soutient, nous protège et nous défend, ne serait-ce pas une des pensées les plus consolantes et les plus encourageantes ?

Nous avons vu les anges porter à la Bienheureuse, pendant deux années, la sainte communion ; ces mêmes esprits ne refusèrent pas de lui rendre les plus humbles services jusque dans son office de cuisinière. Les forces de la pauvre Sœur étaient-elles insuffisantes à soulever certains objets ? les anges y suppléaient ; le démon éteignait-il le feu, ou cassait-il la vaisselle ? une invocation aux saints anges, et le feu se rallumait, et la vaisselle se retrouvait en bon état. La Sœur allait-elle rendre visite au Prisonnier du Tabernacle, son ange gardien se chargeait de surveiller le feu, et un jour la Bienheureuse, à son retour de l'église, le trouva occupé près du fourneau à faire la purée de pois pour la Communauté.

Parmi les anges, Marie-Crescence honorait d'un culte particulier les archanges saint Michel, protecteur de l'Eglise militante, saint Gabriel, héraut du Verbe Incarné, et saint Raphaël, guide des pèlerins et des voyageurs.

Est-il besoin de dire que, à l'exemple de l'illustre saint Bernardin de Sienna, franciscain, précurseur de sainte Thérèse dans la dévotion envers saint Joseph, Marie-Crescence professa, elle aussi, à l'égard du père nourricier de Jésus la plus tendre et la plus filiale dévotion ? N'est-ce pas saint Joseph qui, selon la solennelle affirmation de notre saint Père le Pape Léon XIII, s'est approché plus qu'aucun autre

AINTE

du petit pauvre  
faveurs.

confiante, c'est  
et la modestie,  
x hommes et  
e royaume des

O. F. M.



thique



isheureux

COIS

ur (Suite)

un culte de pré-  
si elle lui avait  
ice à part, elle  
ordre ses devoirs  
meur de former  
table, à l'Eglise  
Anges et des

la présence de  
spect pour cet  
mal devant lui,  
elle aimait à le  
re à ses deman-  
it même parfois  
aisait à instruire  
c'est lui qui lui

saint de l'auguste Reine de l'univers par la dignité, les prérogatives surnaturelles, la sainteté et la gloire? (Encycl., 15 août 1889.) Depuis plusieurs siècles, tous les Saints de l'Ordre de saint François se sont distingués par leur amour pour le glorieux époux de la Vierge-Mère. Notre Bienheureuse, toujours si fidèle à l'esprit de l'Ordre Séraphique, ne pouvait manquer de s'associer à ce grand concert d'hommages et de louanges en l'honneur du saint Patriarche.

De même elle honora toujours d'une façon spéciale la bonne sainte Anne et saint Joachim, les Apôtres et les Martyrs, sainte Madeleine et le bon Larron, tous les Saints de l'Ordre franciscain, mais surtout N. S. Père saint François et saint Antoine. En pouvait-il être autrement? L'enfant ne doit-il pas une affection et une vénération tout exceptionnelles à son père? — Quant à saint Antoine, nous avons vu comment il récompensa la confiance de l'humble religieuse en la conduisant au lieu du pèlerinage, où elle fut délivrée des persécutions diaboliques.

Les sages du monde auront souri peut-être au récit de ces relations empreintes de tant de simplicité : mais n'est-ce pas là *la folie divine que le Très-Haut a choisie pour confondre la sagesse du monde?* (A suivre.)

FR. ANSELME-MARIE, O. F. M.



## Nouvelles de Rome



**L**e Jubilé pontifical. — Le Jubilé du Souverain Pontife fait de Rome cette année encore la ville de tous, la capitale du monde. Les étrangers y affluent d'une manière vraiment extraordinaire ; cette affluence est si grande que les employés ne suffisent pas à Rome ; lettres, dépêches, trains, etc, tout est en retard. Et cet immense concours des peuples auprès de Léon XIII ne discontinue pas. Chaque jour du mois d'avril a pu voir arriver quelque pèlerinage. Les pèlerins en effet se succèdent au Vatican, et le glorieux Pontife, sans s'effrayer de la fatigue, accorde de nombreuses audiences, on peut dire qu'elles sont quotidiennes. Rome est donc encore et sera toujours le centre des cœurs, et voilà

pourq  
Rome  
plusie  
de Lé  
faisant  
comm  
Déj  
les Fra  
Sainte-  
Missio  
Masell  
ral, eut  
d'édific  
sœurs  
du Trè  
Généra  
Fête  
été célé  
dore de  
maion  
fut pré  
Bernar  
noncé p  
Béni  
all'Isola  
cloche  
un des  
évêque  
Mor  
cette co  
prélats f  
Mgr Pie  
Mgr I  
86 ans à  
il se fit  
1838, en  
Mission  
porta au  
conversi

pourquoi catholiques ou non, se pressent autour de celui sans lequel Rome ne serait qu'une modeste ville d'Italie. Sans doute, pour plusieurs, c'est surtout un hommage rendu aux qualités personnelles de Léon XIII, mais c'est aussi la reconnaissance de l'action bien-faisante de la Papauté, qui traverse les siècles en faisant le bien, comme son divin Fondateur.

**Départ de Franciscaines Missionnaires.** — Le 25 février, les Franciscaines Missionnaires de Marie ont eu dans leur chapelle Sainte-Hélène de Rome, l'émouvante cérémonie du départ de six Missionnaires pour le Mozambique. Son Eminence le Card. Aloisi Masella présidait. Après que le P. Cyr de Pesaro, Postulateur Général, eut adressé à l'assistance nombreuse et choisie quelques paroles d'édification, les religieuses baisèrent, selon l'usage, les pieds à leurs sœurs missionnaires et le Cardinal donna la bénédiction solennelle du Très Saint Sacrement. Le R<sup>m</sup>e P. Général et plusieurs Définites Généraux étaient présents à la cérémonie.

**Fête de saint Patrice à Rome.** — La fête de saint Patrice a été célébrée avec une splendeur particulière au couvent de Saint-Isidore de Rome, fondé comme on le sait pour l'instruction et la formation des jeunes religieux de la Province de Saint-Patrice. Elle fut présidée par l'ancien Gardien et fondateur du couvent, Mgr Bernard Dæbling, évêque de Nepi et Sutri ; le sermon fut prononcé par le R<sup>m</sup>e P. David Fleming, Vicaire Général.

**Bénédictio de cloche.** — Le couvent de Saint-Barthelemy all'Isola, a eu aussi sa fête spéciale : la bénédiction d'une fort belle cloche désirée depuis longtemps. La cérémonie fut accomplie par un des évêques les plus connus de l'Ordre, Mgr Giacomo Ghezzi, évêque de Civita Castellana, Orte et Gallere.

**Mort de deux Evêques franciscains.** — Il nous faut clore cette correspondance en annonçant à nos lecteurs la mort de deux prélats franciscains ; Mgr José Maria évêque de Loja (Equateur), et Mgr Pierre Hoetzl, évêque d'Augsbourg. (Bavière)

Mgr Masia naquit en Espagne le 30 décembre 1815, il avait donc 86 ans à sa mort. Il entra le 7 mai 1831 chez les Frères Mineurs où il se fit remarquer par ses vertus. Ordonné prêtre le 21 décembre 1838, en Italie, il remplit, au grand avantage des âmes, la charge de Missionnaire apostolique jusqu'en 1853, époque où son zèle le transporta au Pérou ; là, Dieu récompensa ses labeurs incessants par des conversions nombreuses. Enfin, sur la demande de Garcia Moreno,



il fut consacré évêque de Loja, Equateur, le 21 septembre 1876. Le nouvel évêque se donna tout entier au soin de ses ouailles. Mais son zèle pour la religion lui attira la haine des ennemis de l'église, et peu après l'assassinat du président martyr il fut exilé une première fois. Le calme rétabli, il revit son troupeau, se dépensa pour lui jusqu'à la dernière persécution que l'Eglise a subie en ce pays ; alors il dut encore s'exiler, cette fois pour ne plus revenir. Dieu dirigea ses pas vers le monastère des Frères-Mineurs de Lima, où dans la solitude et la prière, ce confesseur de la foi a terminé sa carrière pleine de jours et de mérites. Mgr Masia est mort au milieu de ses frères, muni des sacrements de l'Eglise, le 10 janvier 1902. Tous l'ont pleuré à Lima, et ses funérailles ont attesté par leur solennité l'estime que tous les rangs de la société portaient à cet homme apostolique. L'Archevêque de Lima officiait ; assistaient, son Excellence le Délégué Apostolique, deux évêques, les supérieurs de toutes les communautés de la ville, le représentant officiel du président de la république, le ministre plénipotentiaire et le consul d'Espagne, les membres de la plus haute noblesse et un concours immense de peuple. Une longue épitaphe gravée sur sa tombe se termine par ces mots caractéristiques : *Dilexi justitiam et odivi iniquitatem, propterea morior in exilio* ; j'ai aimé la justice et haï l'iniquité, voilà pourquoi je meurs en exil ; et puis ces mots : *justi in perpetuum vivent* les justes vivront éternellement, paroles qui expriment le triomphe que les persécutés remporteront sans fin sur leurs persécuteurs.

Il y a deux mois nous annonçons la nomination de Mgr Pierre Hœtzl, O. F. M. évêque d'Augsbourg, à la dignité d'assistant au trône pontifical. L'éminent prélat est mort inopinément le dimanche, 9 mars.

Pendant le saint Sacrifice il fut pris d'une indisposition subite ; il se fit enlever les ornements et transporter à sa chambre.

Deux heures après, muni des derniers sacrements, tranquille et résigné, il rendit son âme à Dieu. Il était né à Munich, le 6 août 1836. Après de brillantes études faites à Munich et à Freisingen, s'ouvrait devant lui une carrière pleine d'espérances, mais le jeune homme préféra renoncer au monde et entra le 27 octobre 1856 au noviciat des Frères-Mineurs à Dietfurt. Sincèrement attaché à son Ordre, fidèle observateur de la Règle, il remplit successivement différentes charges : dans l'espace de 30 années, il fut tour à tour professeur, gardien, custode et provincial de la province de Bavière. En 1894, à la mort

de l'Evêque  
applaudirent à  
son diocèse. I



Ch



libe  
ph  
M  
ta  
de cette pron  
ont fait du Pè  
remplir ce pos

Un monu  
Italie on trava  
souscriptions v  
nument à sain  
l'Alverne est bi  
foule de souve  
renferme aussi  
sera en bronze  
tourterelles » ;  
vie du Séraph  
2 août prochain

L'Episcop  
en Espagne et  
le Tiers-Ordre.  
en présence d'u

Dans un ma  
l'établissement

de l'Evêque d'Augsbourg, il fut choisi pour son successeur. Tous applaudirent à ce choix ; aussi sa mort est-elle un deuil général pour son diocèse. R. I. P.



## Chronique Franciscaine

### A TRAVERS LE MONDE

**A**lbanie. — Le P. Anastase de Terni, de la Province Séraphique d'Assise a été nommé Commissaire général des Missions franciscaines en Albanie. C'est un poste important, et la *Revue italienne* qui nous apporte la nouvelle de cette promotion est très heureuse du choix que les autorités ont fait du Père Anastase à cause de ses qualités reconnues pour remplir ce poste.

**Un monument à saint François sur l'Alverne.** — En Italie on travaille actuellement à l'effet de recueillir par le moyen de souscriptions volontaires le montant nécessaire à l'érection d'un monument à saint François, destiné au Mont Alverne. Le couvent de l'Alverne est bien connu. Saint François lui-même l'a fondé, et une foule de souvenirs du saint Fondateur y sont attachés. Le couvent renferme aussi de grands trésors artistiques. Le monument projeté sera en bronze et représentera saint François prêchant aux « sauvages tourterelles » ; c'est là en effet qu'eut lieu cet épisode si suave de la vie du Séraphin d'Assise. Le comité d'érection espère que le 2 août prochain, jour de la Portioncule, le bronze pourra être installé.

**L'Episcopat et le Tiers-Ordre.** — Mgr l'Archevêque de Léon en Espagne et son Secrétaire viennent de faire leur profession dans le Tiers-Ordre. La cérémonie a eu lieu dans l'Eglise des Capucins, en présence d'une foule nombreuse de pieux fidèles.

Dans un mandement, Mgr l'Archevêque de Lima (Pérou) décrète l'établissement du Tiers-Ordre dans toutes les paroisses de son

archidiocèse, exhorte les curés, là où il n'y a pas de couvent franciscain, à veiller à l'observation de la Règle et engage tous les fidèles et tous les prêtres à entrer dans ce saint Ordre.

S. Em. le Cardinal Richard archevêque de Paris, dans les retraites pastorales recommande à son clergé de s'enrôler dans le Tiers-Ordre et de s'inscrire dans la Fraternité sacerdotale établie à l'église de Notre-Dame des Victoires.

**Boston.** — Un ciboire historique d'un prix inestimable vient d'être volé à l'église de Saint-Léonard de Port Maurice. Il était d'argent massif. Il datait de plus de 200 ans et avait été apporté au Mexique par le Père Antoine Margil, fondateur du Collège de missionnaires de Zacatecas. Quand il fonda la première mission franciscaine de Californie, le célèbre Frère Junipère Serra le reçut du P. Margil. Enfin lors de la fondation de l'église de Saint-Léonard à Boston, il y a 26 ans, le R. P. Joachim Cuerni en avait fait l'acquisition pour enrichir son église d'un trésor et d'une relique.

**Allemagne.** — Au couvent d'Ingolstadt en Bavière est établie une ligue Eucharistique qui s'est enrichie l'année dernière de 19,600 nouveaux membres. Ce qui fait un chiffre total de 661, 236 associés. Comme chaque membre de la ligue s'engage à célébrer ou à faire dire une messe chaque année ; c'est donc un total de 661, 236 messes qui sont offertes annuellement par cette admirable association.

**Nazareth.** — Les jeunes Américains conduits en Terre Sainte par le R. P. Godefroy Schilling, alors Commissaire de Terre Sainte à Washington, viennent de prendre le saint habit de l'Ordre au noviciat de Nazareth. Le Rev. Père lui-même restera désormais dans la mission de Terre Sainte.

**Evêques franciscains au Jubilé.** — Plusieurs évêques franciscains ont assisté, à Rome, aux fêtes et cérémonies religieuses qui ont inauguré le Jubilé pontifical de Léon XIII ; entre autres : NN. SS. les évêques de Civita-Castellana, de Norcia et de Sutri, et Mgr Milinovitch, archevêque d'Antivari, Monténégro. Le Pape s'est montré à son égard d'une amabilité peu ordinaire. Sa Sainteté a confirmé par un bref son titre de Primat de Serbie et lui a fait présent d'une magnifique croix pectorale enrichie de pierreries, en disant : Je la donne au Primat de Serbie, et vous la porterez comme Primat de Serbie.

**Assise.** — « Parmi les nombreux pèlerins qui dans ces derniers temps sont venus au berceau de l'Ordre Séraphique, nous avons

remarqué  
archevêque  
tuaire de  
Francisca  
nique fon  
ment Sup

Cette a  
sentiment  
n'en est p  
affection

Nous n  
chronique  
la Portior  
missaire é  
ment et s

à Assise l

Chez

Rome. —

même à F  
vient de s  
Marie, Vi

de la jeun

La céré  
qui fit lui-  
Notre-Seig

meilleure  
noble fam  
professée  
teur des A  
tulante, de  
d'eux-mêm

accorder l

La nou  
Sœur Elis  
sans doute  
grie, que l  
était dever

La mess  
des Bénéd

remarqué, écrit notre correspondant d'Assise, Sa Grandeur Mgr Bégin, archevêque de Québec et son secrétaire. Après avoir visité le sanctuaire de la Portioncule, ils ont accepté l'hospitalité chez les Sœurs Franciscaines Missionnaires de Marie.» C'est la Rvde Mère Ste Véronique fondatrice du couvent des Sœurs à Québec, qui est actuellement Supérieure à Assise.

Cette agréable nouvelle, sans étonner ceux qui connaissent les sentiments de Sa Grandeur à l'égard de tout ce qui est franciscain, n'en est pas moins un nouveau témoignage de son estime et de son affection pour les œuvres et l'Institut du Pauvre d'Assise.

Nous ne recevons plus du R. P. Bernardin de Trèves, l'aimable chroniqueur d'Assise, de ces intéressantes nouvelles, il vient de quitter la Portioncule, appelé à Vienne en Autriche, en qualité de Vice-commissaire de Terre-Sainte. Sa connaissance des langues, son dévouement et son affabilité le rendaient très précieux et lui avaient gagné à Assise le cœur de tous.

**Chez les Franciscaines Missionnaires de Marie à Rome.** — Une cérémonie comme on en voit peu de semblables même à Rome, si habituée pourtant aux grands spectacles religieux, vient de s'accomplir dans l'église des Franciscaines Missionnaires de Marie, Via Giusti, en la fête de l'Annonciation. C'est la prise d'habit de la jeune comtesse de Grünne, petite-fille de Montalembert.

La cérémonie était présidée par son Eminence le Card. Mathieu qui fit lui-même l'allocution d'usage, commentant cette parole que Notre-Seigneur disait de Marie sœur de Marthe : Elle a choisi la meilleure part. Le prélat se plut à montrer dans les traditions de la noble famille des Montalembert, la haute estime qu'elle a toujours professée pour la vie monastique si éloquemment célébrée par l'auteur des *Moines d'Occident*. Les noms de Belgique, patrie de la postulante, de Mgr de Mérode et du grand Montalembert se présentaient d'eux-mêmes sur les lèvres de l'orateur qui ne manqua pas de leur accorder le tribut de louanges dû à leur religion.

La nouvelle Franciscaine a échangé son noble nom pour celui de Sœur Elisabeth de l'Annonciation en souvenir de la fête du jour, sans doute, mais aussi de l'illustre et chère sainte Elisabeth de Hongrie, que le comte de Montalembert a si pieusement chantée et dont il était devenu le descendant, par son épouse.

La messe fut chantée par le R<sup>me</sup> Abbé de Saint-Anselme, Primat des Bénédictins, et le salut du Saint-Sacrement donné ensuite par

Son Eminence le Card. Mathieu. On a pu remarquer dans l'assistance, outre la noble famille de la postulante, plusieurs membres de l'aristocratie romaine, les ambassadeurs de France, de Belgique et de Portugal et des personnages ecclésiastiques comme Mgr Duchesne, Mgr de Croye, le R. P. Denifle, O. P., etc. . .

#### CANADA

**M**ontréal. — Fraternité de Saint-François d'Assise. — Le Discrétore de la Fraternité des Frères ayant terminé son triennat, il a été procédé à l'élection de nouveaux Discrets et Ministres. Préparée par une instruction du Rév. P. Directeur sur l'utilité et les avantages de l'introduction régulière dans le Discrétore de nouveaux membres, l'élection s'est faite avec beaucoup d'ordre et en peu de temps. Ont pris part au vote les seuls Zélateurs, comme étant l'élite des Tertiaires et les représentants de tous les membres de la Fraternité. Voici quel a été le résultat des élections.

Ministre : Fr J.-Bte Larue, *réélu* ; Assistant : Zotique Lefebvre, *réélu*.

Discrets représentant les différentes paroisses :

Notre-Dame : Fr Félix Bigaouette ; Saint-Jacques : Fr Th. Girouard ; Saint-Joseph : Fr J.-B. A. Martin ; Sainte-Brigitte : Fr Xavier Lafleur ; Saint-Vincent et Saint-Eusèbe : Fr C. Champagne ; Hochelaga et Maisonneuve : Fr Félix Couillard ; Sacré-Cœur : Fr Nicolas Cléroux, *réélu* ; Saint-Jean Baptiste : Fr Alexandre Hogue ; Pointe Saint-Charles : Fr Alexandre Royal ; Immaculée-Conception : Fr O. Giroux ; Saint-Louis de France : Fr J. Marc. Beauchamp, *réélu* ; Saint-Edouard, Saint-Denis, Mile-End, Saint-Jean de la Croix : Fr Charles Lacroix ; Saint-Pierre : Fr P. Poulin, *réélu* ; Saint-Henri et Sainte-Elisabeth : Fr L. A. Picard, *réélu* ; Ville Saint-Paul et Verdum : Fr J. Godin ; Sainte-Cunégonde : Fr. F.-X. Chadillon.

Dans sa première réunion, le Discrétore a nommé ses trois principaux officiers. Après avoir applaudi à l'éloge bien mérité décerné par le Rév. P. Directeur aux Frères qui sortaient de charge il a choisi comme Maître des Novices : le Fr Félix Laplante ; comme Secrétaire : le Fr L. A. Picard ; comme Trésorier : le Fr P. Poulin.

Secrétaire

**Sainte-Rose de Laval.** — On nous écrit de cette paroisse : « Enfin les 9, 10, 11 et 12 mars, nous avons eu le bonheur d'avoir notre Visite Canonique. Elle a été la bienvenue, nous l'attendions

depuis pr  
cain du c  
Comme il  
et beauco  
cette peti  
sages con  
du Tiers-  
mars, troi  
Adhelme  
fruit de c  
d'habit et

Puisse !  
server l'an

Les C  
vaient à V  
monastère  
de l'Ordre  
et qui sav  
sur les pa  
féliciteront  
nada c'est  
Ils remerc  
Canada, d  
représenté  
cain, ils s  
d'immolati  
des Pères

Reconn  
initiative d

Walke  
qui compte  
du 20 au 2  
retraite. Le  
couvent de  
chaque jou  
un seul in  
spéciale de  
réelle que

depuis près de deux ans. C'est le Rév. P. Marie Raymond, Franciscain du couvent de Montréal, qui nous a donné ces saints exercices. Comme il était beau de voir tous les Tertiaires des deux Fraternités, et beaucoup d'autres personnes de la paroisse, suivre avec ferveur cette petite retraite ! Tous nous avons écouté avec recueillement les sages conseils et les explications si claires du P. Visiteur sur la Règle du Tiers-Ordre, décidés à en faire notre profit pour l'avenir. Le 11 mars, troisième jour de la Visite, à la réunion du Discrétoire, Dame Adhelme Lemay a été élue supérieure à l'unanimité. Pour premier fruit de ces saints exercices, la Visite s'est terminée par 39 prises d'habit et 2 professions. »

#### La Secrétaire

Puisse Notre Séraphique Père bénir les deux Fraternités et y conserver l'amour de la Règle avec l'amour de Dieu et du prochain !

**Les Clarisses à Valleyfield.** — Le dimanche 27 avril, arrivaient à Valleyfield, cinq religieuses Clarisses, venues de France, du monastère de Lourdes, pour entreprendre au Canada une fondation de l'Ordre. Tous les fidèles qui connaissent la Règle des Clarisses et qui savent ce que ces grandes contemplatives attirent de grâces sur les pays où elles mènent leur vie de pénitence et de prière, se féliciteront de leur arrivée. Quand aux nombreux Tertiaires du Canada c'est avec la plus vive joie qu'ils apprendront cette nouvelle. Ils remercieront Dieu d'avoir ainsi organisé la vie franciscaine au Canada, dans toute sa plénitude. A côté du Tiers-Ordre régulier représenté par les Sœurs Franciscaines et du premier Ordre Franciscain, ils saluent avec amour le deuxième Ordre qui, par sa vie d'immolation et de sacrifice, sanctifie et rend prospères les travaux des Pères et des Sœurs.

Reconnaissance à Sa Grandeur Mgr Emard qui a eu la pieuse initiative de ce projet et qui l'a si bien réalisé.

**Walkerville. — Comté d'Essex, Ontario.** — Cette paroisse qui compte plus de 300 familles canadiennes-françaises vient d'avoir, du 20 au 28 avril, les avantages que procure une bonne et sainte retraite. Les exercices en furent donnés par un Père Franciscain du couvent de Montréal. Malgré la multiplicité des exercices (quatre chaque jour) le zèle de cette bonne population ne s'est pas ralenti un seul instant. Tant de bonne volonté méritait une bénédiction spéciale de saint François, aussi ce ne fut pas sans une émotion bien réelle que le vénéré et dévoué Pasteur vit 120 de ses paroissiens

revêtir les livrées Séraphiques en prenant le saint habit du Tiers-Ordre : c'est un noyau qui produira une belle et bonne Fraternité. Cette retraite qui amena un bon nombre de retours sérieux se termina par la Visite de Sa Grandeur, Mgr Mac Evay, évêque de London, qui voulut rehausser par sa présence l'éclat de la cérémonie de la Première Communion qui coïncidait avec la clôture de la retraite. 100 enfants reçurent, à cette occasion, la Confirmation des mains de Sa Grandeur qui ne ménagea pas ses éloges, d'ailleurs bien mérités, au troupeau, comme au pasteur de cette paroisse pleine d'avenir.

#### Un témoin

**Baie Saint-Paul (Chicoutimi).** Le 16 avril, fête de l'Archange Saint-Raphaël fut, pour nos Sœurs, les petites Franciscaines de Marie un jour de célestes douceurs. Enfants de saint François dans l'intime de l'âme, elles professent une scrupuleuse observance pour tout ce qui est de tradition franciscaine. Nos lecteurs le savent, la fête de Saint Raphaël est le jour anniversaire de la profession de Notre Père saint François et de ses Compagnons. En souvenir de ce jour, tous les enfants des Trois Ordres de Saint François renouvellent leur profession. La Communauté franciscaine de la Baie Saint-Paul n'aurait pas cru la fête complète si elle n'avait pu goûter quelque chose de la présence de saint François dans la personne d'un Père du premier Ordre, appelé pour recevoir les religieux engagements des Sœurs et adresser quelques mots appropriés. Prenant pour texte : « *Ego sum Raphaël* » le Père démontra comment toute Règle religieuse était pour les âmes un vrai Raphaël, guérissant, guidant et chassant les démons et comment la Règle franciscaine en particulier faisait l'office de Raphaël et pour les âmes qui la professent et pour l'Eglise entière.

En même temps que les professes faisaient la rénovation de leurs vœux, deux Sœurs faisaient la seconde profession pour trois ans, une autre Sœur la première profession pour un an, et deux postulantes revêtaient joyeusement la robe brune et les autres livrées séraphiques.

**L'Assomption.**— Du 4 au 9 mai courant, le Rvd P. Berchmans-Marie, en visite canonique à l'Assomption, fit entendre aux Tertiaires et à toute la paroisse des paroles qui resteront inoubliables.

L'avant midi il traitait du Tiers-Ordre et de ses avantages ; le soir il parlait de la vraie dévotion à Marie ; les traits cités sur ce sujet inépuisable étaient bien propres à encourager les fervents et à fortifier les pauvres pécheurs.

Le 8, j  
tion magi  
Le vén  
fête de fa  
se firent u  
Donc à  
invités ;  
toute la f  
l'église ; e  
les élèves  
triomphal  
De reto  
assistants  
cent dével  
de nos âm  
blissant le  
veut sauve  
Le Rvd  
tous les pr  
brasser cet  
L'enfant  
bouclier de  
tination ; il  
saints ; il  
dans les lu  
marcher sa  
livrés, enfi  
défendre v  
Pour le  
musique, r  
bitions de l  
bénédictior  
det, curé de  
à la sacris  
gements pr  
nisant de se  
journée à ja  
Durant c  
toire présid

Le 8, jour béni de l'Ascension de N.-S. avait lieu une démonstration magnifique de la part de la Fraternité de l'Assomption.

Le vénéré et bon curé Giguère, afin de donner plus d'éclat à cette fête de famille avait convoqué les Tertiaires des Paroisses voisines qui se firent un bonheur de prendre part à cette démonstration religieuse.

Donc à 3 hrs, l'église ornée de sa plus riche parure recevait les invités ; un cantique à saint François saluait leur arrivée, après quoi, toute la foule émue se mit en marche pour la procession hors de l'église ; en arrière de ce nombreux cortège auquel prenaient part les élèves de nos Communautés, quatre pieux Tertiaires portaient triomphalement la statue du Séraphin d'Assise ; c'était touchant.

De retour au Sanctuaire nous entendimes un sermon qui émut les assistants jusqu'aux larmes. Voici en résumé ce que le Rvd P. Vincent développa : Saint François appelé par Dieu à rebâtir le temple de nos âmes, a répondu fidèlement à cette sublime vocation en établissant les trois Ordres dont le dernier regarde tout chrétien qui veut sauver son âme.

Le Rvd Père donne aux Tertiaires des avis consolants pour réfuter tous les préjugés que Satan invente pour empêcher les hommes d'embrasser cet état si facile de sanctification.

L'enfant de notre bien-aimé Père doit, pour commencer, s'armer du bouclier de la foi, en répétant tout haut le *Credo* signe de sa prédestination ; il doit porter le ceinturon de la vertu, vertu solide qui fait les saints ; il doit porter le casque de l'espérance qui seule l'encourage dans les luttes de la vie ; il doit avoir la chaussure de la liberté pour marcher sans respect humain dans les différents combats qui lui sont livrés, enfin le Tertiaire doit tenir le glaive de l'ardente charité pour défendre vaillamment la cause de Dieu dans le monde.

Pour le Salut qui suivit, les élèves du collège, par le chant et la musique, répondirent de la manière la plus habile aux légitimes ambitions de leur éminent Professeur, M. Hector Boulay. Après la bénédiction du Très Saint-Sacrement donnée par le Rvd M. Jos. Gaudet, curé de l'Epiphanie, les Dignitaires des Fraternités se rendirent à la sacristie pour recevoir du Rvd P. Berchmans, les encouragements propres à promouvoir les intérêts du Tiers-Ordre, en organisant de semblables démonstrations dans chaque Fraternité. Cette journée à jamais mémorable sera un puissant stimulant pour l'avenir.

Durant ces jours de bénédictions eut lieu l'assemblée du discrétore présidée par le Rvd P. Berchmans ; avec ce bon Père, on parla

familièrement des réformes à faire et des moyens efficaces à prendre pour soutenir et augmenter notre belle Fraternité.

De nouvelles élections eurent lieu, dont voici le résultat :

Supérieure, Dame Zébedée Martel ; Assistante, Dame Julie Vovart ; Maitresse des novices, Dlle Marie Tessier ; Secrétaire, Dlle Alzir Guilbault ; Discrètes, Dlle Aloysia Dorval, Dame Wilfrid Dorval, Dame Philippe Pepin, Dlle Alvina Archambault, Vve Louis Lapointe.

Le matin même de l'Ascension après le grand'messe et en présence de toute la paroisse une vingtaine de nouveaux aspirants recevaient le saint habit du Tiers-Ordre et une autre vingtaine faisait profession.

La Secrétaire.



## Direction des Fraternités



### DES CHARGES (Suite)

#### Du Secrétaire



Le Secrétaire est choisi par le Discrétoire seul ; il est une des trois roues motrices de la Fraternité, comme nous l'avons dit déjà. La fonction du Secrétaire est de rédiger et de transcrire tout ce qui doit être inscrit dans le registre de la Fraternité, savoir : les actes de prise d'habit et de profession ; le procès-verbal des élections ; les délibérations du Discrétoire ; les décès, en ayant soin de faire une mention spéciale des Frères morts en odeur de sainteté ; les expulsions de l'Ordre ; les changements de Directeur, avec l'indication des services rendus par eux à la Fraternité ; les noms des bienfaiteurs ainsi que les dons et les bienfaits insignes ; les acquisitions mobilières et immobilières ; les réparations importantes ; les œuvres entreprises par la Fraternité ; les Visites extraordinaires ; les grâces obtenues et les autres faits dont le souvenir mérite d'être conservé. Il fait aussi mention des assemblées mensuelles.

C'est encore au Secrétaire de délivrer les diplômes de profession et les lettres testimoniales pour ceux qui veulent passer dans une autre Fraternité ; ces pièces doivent porter la signature du Père Directeur, du Frère Ministre et celle du Secrétaire et de plus elles doivent être marquées du sceau de la Fraternité. Il écrira aussi les mandats autorisés par le Discrétoire afin que le Trésorier puisse payer les dépenses ou les aumônes prescrites. Lorsqu'il aura rédigé

un acte  
la séance  
signer  
de la l  
exempl  
taire. C  
quer les  
succinc  
sion de  
la Revu  
intéress  
Enfin  
soins du  
toire ne  
appropri  
On se  
cription  
prouvera  
Ordre. C  
choses n  
dignes d

Aussit  
prédece  
des com  
cettes et  
reçoit to  
que celle  
pour l'en  
malades  
quête et  
par le Di  
et de se  
(ch. XVI)  
délibérati  
avoir été  
comptes ;  
ou tous le  
fin de sor  
la signatu  
même ; le  
jour le dr  
ce soit en  
pressémer  
auprès de  
mission n  
(A

un acte ou un procès-verbal, il en donnera lecture au Discrétoire à la séance suivante, demandera les rectifications nécessaires et le fera signer comme il est dit ci-dessus, sans oublier d'y apposer le sceau de la Fraternité. On pourra avoir un double du registre, dont un exemplaire resterait chez le Père Directeur et l'autre chez le Secrétaire. C'est aussi le Secrétaire qui doit dresser les listes, communiquer les décès, établir l'état de la Fraternité dans le compte rendu succinct qui est envoyé tous les ans au Gardien ou dressé à l'occasion de la Visite canonique. C'est à lui aussi de correspondre avec la *Revue du Tiers-Ordre*, pour lui faire relation de tout ce qui peut intéresser et édifier tous les membres de la famille.

Enfin si la Fraternité a une bibliothèque, elle sera confiée aux soins du Secrétaire ; si cependant elle était considérable, le Discrétoire nommerait un bibliothécaire, auquel il tracerait un règlement approprié aux exigences de la localité.

On serait peut-être porté à taxer de mesquinerie toutes ces prescriptions détaillées ; mais ceux qui penseraient et parleraient ainsi prouveraient une fois de plus qu'ils ignorent la nature du Tiers-Ordre. Quel est en effet l'Ordre ou l'Institut dans lequel toutes ces choses ne sont scrupuleusement notées comme autant de documents dignes de prendre place dans les archives de la famille ?

#### Du Trésorier

Aussitôt après son installation, le Trésorier reçoit des mains de son prédécesseur et en présence du Discrétoire réuni pour la reddition des comptes, les fonds appartenant à la Fraternité, le livre des recettes et dépenses et tous les documents relatifs à son emploi. Il reçoit toutes les aumônes, tant celles qui sont données spontanément que celles provenant du produit des quêtes faites dans les assemblées pour l'entretien de la chapelle, les frais du culte, le soulagement des malades et les autres charges. C'est encore le Trésorier qui fait la quête et recueille les cotisations annuelles, là où elles ont été établies par le Discrétoire. Il a soin d'enregistrer les recettes et les dépenses et de se conformer aux prescriptions des constitutions de l'Ordre (ch. xvi) d'après lesquelles aucune somme n'est employée sans une délibération du Discrétoire et aucun mémoire n'est acquitté qu'après avoir été visé par le Frère Ministre. Le Trésorier devra présenter ses comptes au Discrétoire ou tous les trois mois, ou tous les six mois, ou tous les ans selon qu'il sera réglé dans la Fraternité, ainsi qu'à la fin de son triennat. La vérification de ces comptes sera revêtue de la signature du Frère Ministre, du Secrétaire et du Trésorier lui-même ; le sceau y sera ensuite apposé. Le Frère Ministre a toujours le droit de visiter la caisse et d'inspecter le registre, pourvu que ce soit en présence du Trésorier. Les Constitutions défendent expressément à tout Tertiaire de quêter et de solliciter des aumônes auprès des fidèles sans la permission du Père Directeur. Cette permission ne sera accordée qu'avec la plus grande prudence.

(A suivre)

FR. BERCHMANS-MARIE, O. F. M.

## Les Montagnes de la Bible

### ERRATA

Le correcteur habituel des épreuves ayant fait défaut, il est resté dans le N° de Mai un certain nombre de fautes d'impression dont nous devons signaler les principales à nos lecteurs.

A la page 171, lignes 7<sup>e</sup> et 13<sup>e</sup> au lieu de : mines de Pharaon, lisez : ruines de... Pharan. — Même page, ligne 17<sup>e</sup> au lieu de : Djebel-Monsa, lisez Djebel-Mousa, de même chaque fois que ce mot revient dans cet article. — Page 172, ligne 28<sup>e</sup>, au lieu de Madiom, lisez Madian ; ligne 32<sup>e</sup>, au lieu de Maïan-Monsa, lisez Maïan-Mousa. — Page 173, au lieu de Cischendorf, lisez Tischendorf. — Page 184, ligne 8<sup>e</sup>, au lieu de Halles, lisez dalles. Même page, ligne 28<sup>e</sup>, après le mot : consuls, fermez les guillemets : " — Page 185, ligne 25, au lieu de Prolet, lisez Piolet. — Page 192, ligne 38<sup>e</sup>, lisez Cimabuë.

### Le Sinaï (Suite)



Le Sinaï est toujours là dressant devant nous ses trois principales cimes à jamais célèbres : le Djebel-Katherin, le Djebel-Mousa ou Mouça et le Ras-Safsafeh ou Soufsafeh. Il n'est nulle part au monde, nous a dit Tischendorf, un panorama semblable : Dieu lui-même semble l'avoir préparé pour les grands événements que nous devons raconter aujourd'hui.

Tous les alentours du Sinaï méritent d'ailleurs aussi une visite pieuse. Près du couvent de Sainte Catherine, au Nord-Ouest, on montre le rocher sur lequel Moïse aurait brisé les tables de la loi. Un peu plus loin, dans la même direction, une petite éminence est désignée comme étant celle sur laquelle s'était placé Aaron, pendant que le peuple dansait autour du veau d'or. A une faible distance, au pied du Ras-Safsafeh, une excavation dans le roc indique l'endroit

Le Ras-Safsafeh, dominant la plaine de Bahah  
(à gauche, le couvent de Ste Catherine)

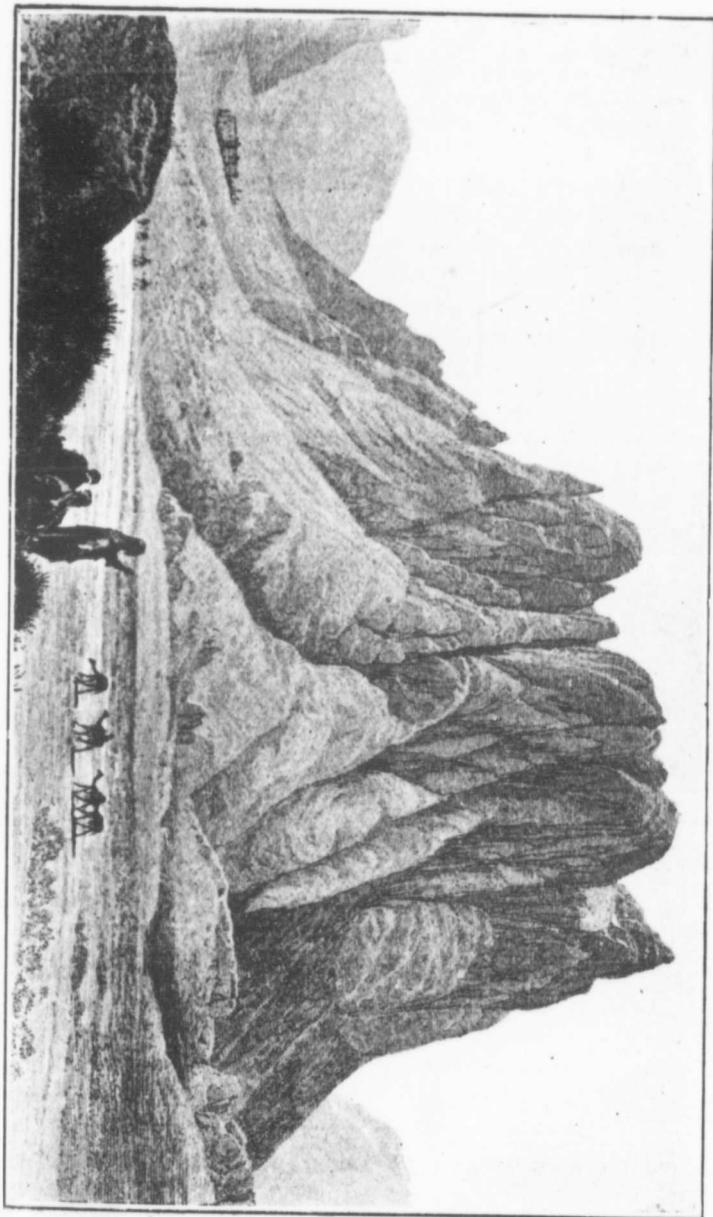
resté dans le  
vons signaler

lisez : ruines  
lisez Djebel-  
— Page 172,  
Maïan-Monsa,  
Tischendorf. —  
page 28\*, après  
au lieu de Pro-

ant nous ses  
s : le Djebel-  
a et le Ras-  
rt au monde,  
semblable :  
aré pour les  
raconter au-

si une visite  
ord-Ouest, on  
bles de la loi.  
éminence est  
iron, pendant  
e distance, au  
ique l'endroit

Le Kassarfeh, dominant la plaine de Rahab.  
(À gauche, le couvent de Ste Catherine)



où fut  
sud, s  
d'Hore  
source  
ron, o  
quaran  
iv<sup>e</sup> siè  
pénible  
sion, c  
rencon  
ment o  
martyr

Nou  
leurs le  
en face  
chapelle  
*buisson*

Un j  
au pied  
tance u  
prodige,  
le buiss

Il s'a  
lorsqu'u  
Il répon  
ôte ta cl  
suis le I

Moise  
sence de  
lui ordon  
relâcher  
dent qui  
*suis*. Tu  
délivrer.

dés pas  
Est-il  
accompli  
profond  
lons ici u

où fut coulé et fondu le même veau d'or. 4500 pieds plus loin, au sud, se trouve, du moins d'après une opinion respectable, la pierre d'Horeb que Moïse frappa de sa baguette pour en faire jaillir une source abondante. Dans la direction du Sud-Est, à un mille environ, on voit un couvent ruiné, dit *Couvent des Quarante*, parce que quarante moines y furent massacrés par les Arabes, vers la fin du 14<sup>e</sup> siècle de notre ère. Enfin, de ce même endroit en gravissant péniblement une gorge étroite, après une longue et laborieuse ascension, on parvient au sommet du Djebel-Katherin. Sur la cime, on rencontre les ruines d'une petite chapelle érigée jadis sur l'emplacement où les anges avaient déposé la dépouille mortelle de la glorieuse martyre d'Alexandrie.

Nous sommes à même de bien comprendre les récits bibliques et leurs leçons. Revenons au pied du Sinaï, au Mont Horeb ; nous voici en face du couvent Sainte-Catherine qui renferme dans une de ses chapelles l'endroit où le Seigneur parla à son serviteur Moïse dans le *buisson ardent*.

Un jour que Moïse gardait les troupeaux de Jéthro, son beau-père, au pied de ce même Mont Horeb, il aperçoit soudain à quelque distance un buisson ardent qui brûle sans se consumer. Etonné de ce prodige, Moïse se dit : « J'irai, je verrai cette merveille et pourquoi le buisson ne se consume pas. »

Il s'avance en effet pour connaître la cause de cette merveille, lorsqu'une voix sort du buisson et l'appelle : « Moïse, Moïse » — Il répond : « Me voici ! » — « N'approche pas, reprend la voix, mais ôte ta chaussure, car la terre où tu marches est une terre sainte. Je suis le Dieu de ton père, le Dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob. »

Moïse effrayé se couvre le visage, il tremble, il se sent en la présence de la majesté divine, il est là dans la crainte et le respect. Dieu lui ordonne alors d'aller trouver Pharaon pour lui intimer l'ordre de relâcher le peuple juif captif. « Et si les enfants d'Israël te demandent qui t'envoie, et qui je suis, tu répondras que *je suis Celui qui suis*. Tu leur diras : « *Celui qui est* m'a envoyé vers vous pour vous délivrer. » Dès cet instant les prodiges se multiplient sous chacun des pas du libérateur d'Israël.

Est-il besoin de faire ressortir la grandeur de cette première scène accomplie au pied du Sinaï ? Non, retenons seulement le respect profond que Dieu réclame de Moïse en sa divine présence et recueillons ici une première leçon. La majesté de notre Dieu habite tout

entière dans nos temples, voilée si vous le voulez, mais très-réelle. Jésus brûlant d'amour est dans le Tabernacle, comme dans le buisson ardent, Il nous dit à tous : « Tenez-vous en ma demeure dans le respect, la modestie et le recueillement. » Et trop souvent nous n'y pensons pas. Y pense-t-il ce jeune homme qui a peine à se découvrir en entrant dans l'église, qui se dresse et cherche à se grandir au lieu de s'abaisser, qui ne sait plus fléchir le genou devant le Dieu de sa première communion ? Y pense-t-elle cette femme plus parée que les autels, bien plus occupée d'elle-même que du Dieu qui lui crie : « Je suis Celui qui est et toi, demain, tu seras le néant, respecte-moi et prie ! » Y pensent-ils tous ces chrétiens qui ne viennent dans nos églises que par habitude et dont le maintien et la tenue semblent dire qu'ils ont pris à tâche d'insulter Dieu jusque dans son Sanctuaire ? Faisons plutôt comme Moïse, chers lecteurs, devant le buisson ardent : voilons-nous la face et si nous n'ôtons pas notre chaussure, ce que font pourtant les Turcs dans leurs mosquées, sachons courber nos fronts et ployer le genou dans l'adoration et le respect dûs à notre Dieu.

Il serait doux à nos cœurs de comparer ici le buisson ardent, brûlant sans se consumer, à la Très Sainte Vierge dans sa Conception Immaculée. Les proportions de cet article ne le permettent pas. Disons seulement que le buisson visité un instant par Dieu resplendit d'un éclat merveilleux et se conserve intact. Ne nous étonnons pas dès lors de voir Marie visitée par Dieu, briller elle aussi d'un feu tout divin, qui la purifie dès avant sa naissance et la conserve intacte au milieu des feux mauvais de la concupiscence qui s'attaquent à toutes les âmes sans exception, si ce n'est à l'Immaculée.

Laissons le buisson ardent et montons plus haut. Voici le vrai Sinaï, c'est le Djebel-Mousa ou Montagne de Moïse.

Trois mois se sont écoulés depuis le passage de la Mer Rouge et la sortie d'Egypte. Après avoir erré de ci de là, les Israélites campent au pied de ce Sinaï qui nous occupe et qui est une des montagnes les plus élevées de cette partie du monde. C'est le désert avec son horreur et sa stérilité, c'est pourtant le théâtre que Dieu a choisi pour donner à son peuple sa loi et la promulguer solennellement devant lui. Tandis que la foule se tient en face de la montagne, Moïse en gravit les pentes escarpées. « Voici, lui dit le Seigneur, ce que vous direz aux enfants d'Israël : Vous avez vu comment j'ai exterminé les Egyptiens, avec quelle prévenance je vous ai conduits, . . . si vous écoutez ma voix, si vous êtes fidèles à garder mon alliance

vous ser  
serez me

A ces  
gneur a  
vous, ca  
Montagr  
ped, ser

Dès le  
les flanc  
le somm  
du camp  
montagn  
dominan

« Je su  
dieux qu

« Vous

« Souv  
six jours

« Honr

» Vous

« Vous

« Vous

« Vous

« Vous

« Vous

vante . . .

Tandis  
nerre gro  
sait. A ce  
nous vou  
allons me  
Dieu qui  
nies à cel  
admirable

Il faudr  
lâtrie d'Is  
puis don  
ment Jéh

Mais il

vous serez mon peuple préféré. Toute la terre est à moi, mais vous serez mon royaume, le royaume sacerdotal, la nation sainte. »

A ces paroles, le peuple s'écrie : « Nous ferons tout ce que le Seigneur a commandé. » — « S'il en est ainsi, reprit Jéhovah, purifiez-vous, car dans trois jours je descendrai devant tout le peuple sur la Montagne. Que personne n'en approche, car quiconque y posera le pied, sera puni de mort. »

Dès le matin du troisième jour, le tonnerre se met à gronder sur les flancs du Sinaï et les éclairs à briller. Une nuit épaisse enveloppe le sommet. Bientôt la trompette retentit, à ce signal Moïse fait sortir du camp le peuple tremblant de frayeur et l'amène en face de la montagne. Soudain le son de la trompette devient plus menaçant et, dominant l'orage, une voix formidable se fait entendre :

« Je suis le Seigneur, votre Dieu . . . vous n'aurez point d'autres dieux que moi . . . »

« Vous ne prendrez pas en vain le nom du Seigneur, votre Dieu. »

« Souvenez-vous de sanctifier le jour du Sabbat, vous travaillerez six jours ; mais le septième vous ne ferez aucun ouvrage . . . »

« Honorez votre père et votre mère . . . »

« Vous ne tuerez point. »

« Vous ne commettrez point d'adultère. »

« Vous ne déroberez point. »

« Vous ne porterez pas de faux témoignages. »

« Vous ne désirerez pas la femme de votre prochain. »

« Vous ne convoiterez pas sa maison, ni son serviteur, ni sa servante . . . »

Tandis que Jéhovah promulguait ces dix Commandements, le tonnerre grondait, les éclairs sillonnaient la nue, la trompette retentissait. A ce spectacle terrifiant, le peuple s'adresse à Moïse : « Parlez-nous vous-même ; mais que Dieu ne nous parle point, ou bien nous allons mourir. » La multitude se retira alors et Moïse resta seul avec Dieu qui lui donna diverses lois et ordonnances destinées à être réunies à celles qu'Il devait promulguer plus tard pour former ce code admirable et vénéré qui s'appelle la *Loi Mosaique*.

Il faudrait raconter ici le séjour de Moïse sur la montagne, l'idolâtrie d'Israël dansant devant le veau d'or, les tables de la loi brisées, puis données une seconde fois. Il faudrait surtout faire voir comment Jéhovah entre dans tous les détails du culte qui lui est dû.

Mais il faut nous borner. Constatons simplement que cette loi

divine, dans la plupart de ses prescriptions, n'est que le commentaire du Décalogue. Judicieuse et sage, la *Loi Mosaique* a sa partie pénale qui est très sévère. Son principe fondamental est la loi du talion : œil pour œil, dent pour dent. Cette loi peut sembler rigoureuse : elle se justifie par la dureté et l'inconstance des Juifs que la crainte seule pouvait détourner du mal.

Aussi est-ce à bon droit que la *Loi Mosaique* est appelé la *Loi de Crainte*. Dieu traite son peuple comme il doit l'être : la crainte des supplices et des châtiments est seule capable de l'arracher à l'idolâtrie pour l'attacher au culte du vrai Dieu : à côté de chaque ordonnance il y aura une menace, une sanction souvent terrible. Telle est la *Loi Mosaique*, et malgré sa rigueur, que de crimes, que d'apostasies ne commirent pas les enfants d'Israël!

A la *Loi de Crainte*, qu'il fait bon d'opposer, pour notre instruction, une autre loi que le Dieu fait homme est venu apporter à la terre : La loi d'amour ! Jésus n'abroge pas la *Loi Mosaique* dans ses dix préceptes ; mais il en renverse complètement l'esprit. Il nous avertit par son Apôtre que nous n'avons pas reçu comme les Juifs un esprit de servitude dans la crainte ; Dieu pour nous n'est plus le Dieu terrible : c'est le Père aimant qui veut être aimé : *in quo clamamus, Abba, pater*. Pour la promulguer, cette loi nouvelle, Jésus monte sur une montagne, il n'y a ni tonnerre, ni éclairs, ni trompette, la foule ne tremble pas, elle est suspendue à ses lèvres, avide de l'entendre : Jésus parle, les huit béatitudes sont proclamées : la montagne prend le nom de Mont des Béatitudes et la *Loi Mosaique* ainsi transformée devient la *Loi d'amour*.

Le Décalogue demeure ; régis par l'amour au lieu de l'être, comme les Juifs, par la crainte sommes-nous plus fidèles qu'eux ? Ne semblerait-il pas, qu'aujourd'hui comme alors une promulgation nouvelle fût nécessaire ? Ne craignons rien, Dieu ne descendra pas sur un nouveau Sinaï ; mais rappelons-nous que l'amour longtemps méprisé se change en fureur. Oui, hélas ! de nos jours, la loi d'amour est foulée aux pieds : *lacerata est lex* : le nom de Dieu est indignement outragé, son culte est délaissé, le dimanche est profané, les parents vivent sans honneur et les enfants sans respect, la justice et la vertu pleurent désolées parce que le sanctuaire de la famille est dévasté par l'inconduite et l'esprit de désordre : le ciel sur nos têtes s'assombrit, l'avenir est gros de tempêtes : comme autrefois pour les Israélites au pied du Sinaï, il y a lieu pour nous de trembler. Pourquoi ? me

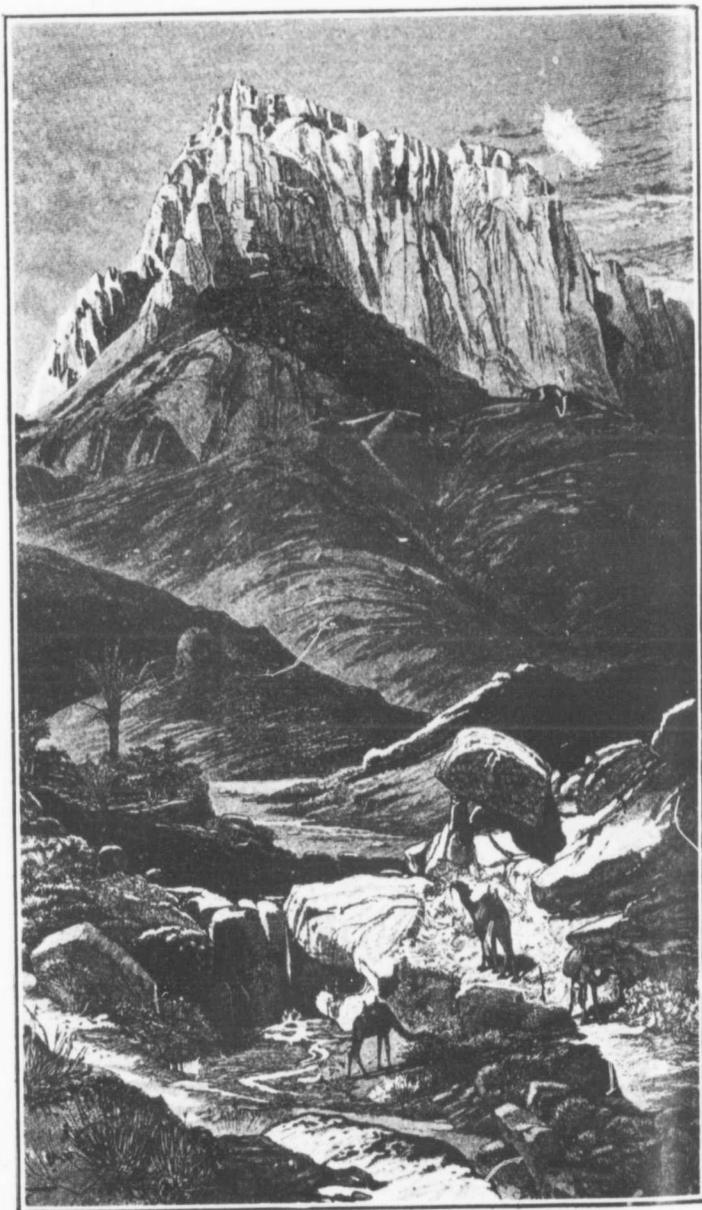
TE

mentaire  
rtie pénale  
du talion :  
reuse : elle  
ainte seule

é la *Loi* de  
crainte des  
her à l'ido-  
que ordon-  
. Telle est  
e d'aposta-

re instruc-  
porter à la  
ue dans ses  
t. Il nous  
ne les Juifs  
'est plus le  
*quo clama-*  
ésus monte  
ompette, la  
ide de l'en-  
: la monta-  
aïque ainsi

tre, comme  
? Ne sem-  
gation nou-  
a pas sur un  
ps méprisé  
our est fou-  
ndignement  
les parents  
e et la vertu  
dévasté par  
s'assombrit,  
es Israélites  
urquoi? me



Le Djebel-Moussa vu du sud

dites-vous  
indignem

Pour n  
nouvelle  
une nouv  
toute not

Puisse  
le respect  
tiquée et  
sur nous,



Théodoric  
notait, jou  
en fait un  
cette occa  
des détails  
sera heure

« Lorsq  
se faire illu  
et ses auxi  
laisser le tr  
Pères s'en  
d'eux que  
seur des R  
lines, le H

dites-vous. Parce que, comme la loi de crainte, la loi de l'amour est indignement méconnue.

Pour nous, chers lecteurs, en face du Sinaï terrible, jurons une nouvelle fidélité à la loi divine ! Faisons-en tous, dans nos cœurs, une nouvelle et solennelle promulgation qui se fasse sentir dans toute notre vie.

Puisse saint François nous donner à tous l'intelligence, l'amour, le respect, le zèle de cette loi d'amour qu'il a lui-même si bien pratiquée et observée ! Par là nous attirerons les bénédictions célestes sur nous, sur nos familles et sur la société.

FR GASTON, O. F. M.



## Les Missions Franciscaines



### CHINE

**L**e Père Théodoric. — Le Père Barnabé, Frère-Mineur et missionnaire en Chine, étant dernièrement de passage à Rome, remettait entre les mains du T. R. Père Othon, définitéur général, l'Ordo dont faisait usage le Père Théodoric. C'est une relique précieuse, car le zélé missionnaire y notait, jour par jour, ses œuvres d'apôtre et ses impressions, ce qui en fait un petit journal quotidien révélant la vie de ce martyr. A cette occasion, le T. R. Père Othon a écrit une lettre renfermant des détails intéressants sur le martyre de ce Frère Mineur, qu'on sera heureux de connaître.

« Lorsqu'il ne fut plus possible, écrit le Très Révérend Père, de se faire illusion sur les intentions du vice-roi, le Vicaire apostolique et ses auxiliaires, déterminés à mourir, ne voulurent pas cependant laisser le troupeau sans pasteur, et, sur leurs injonctions, quelques Pères s'enfuirent dans les montagnes : c'est de la bouche de l'un d'eux que le Père Barnabé apprit le sort du Père Théodoric. Confesseur des Religieuses Franciscaines Missionnaires et de leurs Orphelins, le Père avait réclamé l'honneur de souffrir avec ces âmes

dont il était le père spirituel. Il eut l'honneur de les précéder de quelques heures dans la voie du martyre.

« Le 9 juillet, après avoir subi toutes sortes de mauvais traitements, il fut décapité en même temps que Mgr Grassi, Mgr Fogolla, le Père Elie et le Frère André. Quelques instants après, les sept Religieuses Franciscaines Missionnaires furent également massacrées.

« La famille franciscaine vit donc ce jour-là douze de ses enfants jugés dignes de mourir pour le nom de Jésus. Coïncidence remarquable, ce jour même, le Père Théodoric célébrait sa fête. Son patron, saint Théodoric, fut martyrisé le 9 juillet 1572 à Gorcum (Hollande), par les Huguenots, avec dix autres Franciscains. Ils ont été canonisés par Pie IX, le 29 juin 1867.

« C'est à Tai-uien-fou qu'eut lieu le massacre du 9 juillet 1900. La tête du Père Théodoric, avec celle des évêques et celle du Père Elie, placées au bout de piques, demeurèrent exposées plusieurs jours sur les remparts de la ville ; on remarqua que les guêpes et les mouches ne s'en approchèrent pas ; les païens, ricanant sur ce fait étrange, l'expliquaient en disant que même les insectes avaient horreur des missionnaires.

« Le Père Barnabé a lui-même recueilli dernièrement ces propos à Tai-uien-fou. Le Père Théodoric demeure pour lui l'idéal du fervent religieux et du vrai missionnaire franciscain. On écrit sa vie : ce que l'on sait de ses vertus nous permet de dire qu'elle continuera son apostolat auprès de ses frères en religion et de tous ceux qui la liront. »

FR. OTHON DE PAVIE, O. F. M.

Déf. gén.

**Lettre de Mgr Césaire Schang au R<sup>mo</sup> Père Vicaire Général.** — Le 14 novembre dernier, trois nouveaux Missionnaires de la Province d'Aquitaine arrivaient à Che-foo. Ma joie a été d'autant plus grande que j'ai vu briller en eux des qualités qui les rendront, je l'espère, un trésor pour la Mission. J'ai déjà lieu de me féliciter de leur arrivée qui m'a permis d'envoyer aussitôt dans l'intérieur de mon Vicariat le Directeur du Séminaire.

Plusieurs nouvelles Chrétientés sont formées dans mon Vicariat, spécialement dans les districts de Wei-hai-wei où le saint Evangile n'a jamais été annoncé, de Ping-tu, Tchang y, Tchang-louo et Puhing.

Dans le  
ment de la  
tients, qu  
de nouve  
avec Notr

Daigne  
travailler à

Les Pèr  
ma consoi  
suis heure  
nouvelle.

Six de n  
leur habit

Daignez  
Séraphiqu  
De votr

Nous ex  
vantes :

La Miss  
fou ; 3 sou

Populati  
depuis 190

Dans le

naristes, 3  
gieuse frar

chinoises.

La Missi  
110 oratoir

2 orphelina  
dispensaire

Parmi le  
les suites f

tes, plus 49  
parents chr

un grand r  
soit de dév

Fin d'

Dans le Chan-hua, qui a été annexé à mon Vicariat, en remplacement de la portion cédée aux Missionnaires Allemands, des chrétiens, qui depuis sept ou huit ans avaient abandonné la foi, ouvrent de nouveau les yeux à la lumière et demandent leur réconciliation avec Notre Mère la Sainte Eglise.

Daigne le Seigneur nous envoyer d'autres excellents ouvriers pour travailler à sa vigne !

Les Pères qui maintenant partagent mes travaux font ma joie et ma consolation par leur zèle apostolique et leurs douces vertus. Je suis heureux, Révérendissime Père, de vous donner cette consolante nouvelle.

Six de mes Missionnaires portent en public et sans inconvénient leur habit franciscain.

Daignez, Révérendissime Père, nous accorder à tous la bénédiction Séraphique.

De votre Paternité Révérendissime le fils très dévoué et indigne

J. CÉSAIRE SCHANG O. F. M.

Vic. ap. Chang-tong Orient.

Nous extrayons du compte-rendu du Vicariat, les constatations suivantes :

La Mission comprend 3 préfectures : Teng, Lei et Ts'ing tcheou-fou ; 3 sous-préfectures : Li-tsin, Chan-hua et Hai-fong.

Population : 9.000.000 dont 12550 Catholiques. Conversions depuis 1900 : 2050.

Dans le personnel de la maison, signalons 1 prêtre chinois, 16 séminaristes, 30 catéchistes (hommes), 10 catéchistes (femmes), 1 religieuse franciscaine missionnaire chinoise et 8 novices également chinoises.

La Mission comprend 7 Districts, 161 chrétientés, 51 chapelles, 110 oratoires, 1 séminaire, 34 écoles de garçons, 12 écoles de filles, 2 orphelinats de filles, 1 de garçons, 2 infirmeries, 1 pharmacie et 1 dispensaire.

Parmi les fruits de la mission, Mgr Césaire peut signaler, malgré les suites funestes de la récente persécution : 160 baptêmes d'adultes, plus 49 au moment de la mort, 488 baptêmes d'enfants nés de parents chrétiens, 1184 d'enfants nés de païens, 66 confirmations, un grand nombre de confessions et de communions soit annuelles soit de dévotion, 130 extrêmes-onctions et 79 mariages.

Fin d'un persécuteur. — Un Mandarin chinois, tristement

fameux, vient de périr misérablement. C'est celui-là même, qui décapita de sa propre main deux de nos évêques : NN. SS. Fogolla et Grassi, fit massacrer plusieurs de nos Pères, parmi lesquels le Père Théodoric de la province d'Aquitaine et le Frère André, de la province de France, fit mettre à mort sept Franciscaines Missionnaires de Marie et un grand nombre de chrétiens. Voici comment l'Univers du 24 février raconte la fin de ce persécuteur, appelé Yu-hien.

« Yu-hien, fut d'abord exilé à Lan-tekeouga ; après qu'il eut été reçu en triomphe par le gouverneur temporaire, qui était un de ses anciens complices, vint un ordre de l'impératrice ordonnant qu'il fut décapité. Le gouverneur voulut gagner du temps ; il engagea même Yu-hien à s'empoisonner pour éviter la décollation ; mais ce dernier ayant refusé, ce fut le gouverneur qui s'empoisonna, ne voulant pas exécuter la sentence. Le peuple se souleva en faveur de Yu-hien pour le délivrer ; mais dans la nuit, le conseil du mandarin fit savoir à l'ancien persécuteur qu'il devait se préparer à mourir et qu'il allait être exécuté séance tenante. Yu-hien avait trois de ses femmes auprès de lui ; il permit à l'une d'elles de vivre encore pour élever ses enfants ; les deux autres furent contraintes à avaler de l'opium. L'une d'elles tardant trop à mourir, Yu-hien la poignarda, la mit dans sa bière qu'il scella, écrivit quelques lettres à sa mère et à ses amis, rédigea une proclamation pour le peuple. A l'aube, il sortit ; il était à peine dans la rue, qu'on le saisit, qu'on lui fit faire la grande prostration et qu'un chef militaire le frappa au moment où il relevait la tête. Le coup ayant mal porté, un des serviteurs du trop célèbre gouverneur du Chan-si acheva son maître en lui enfonçant un poignard dans la gorge. Telle fut la fin d'un bourreau des missionnaires. »

**Chan-Si septentrional.** — Ce vicariat vient d'être pourvu d'un nouveau Vicaire Apostolique. Monseigneur de Marchi, décédé dernièrement est remplacé par le R. P. Agapit Fiorentini, de Palestine, O. F. M.



Le gén



du menuisi  
tude et ce  
ce d'une di  
inégalités e  
sibilité, poi  
d'où elle es  
sans soucis  
ces causes  
produire, d  
les premier  
Malgré  
puissance  
diennes ne  
toutes se s  
*Montagnai*  
ports fréque  
se plaisent  
coutumes d  
chrétiens.  
foi catholiqu  
sont fréque  
caractère et  
du Christ.



## LES ANCIENS RÉCOLLETS

PREMIERS APÔTRES DU CANADA

**Le génie sauvage et la civilisation. — Coup d'œil rétrospectif sur les missions des Récollets.**



ES métiers européens convenaient encore moins aux sauvages que l'agriculture et l'étude. Avant l'arrivée des Français, ils savaient faire leurs canots d'écorce, tailler dans la pierre des têtes de calumets et tresser des paniers, ils n'apprirent rien davantage. On n'a peut-être jamais vu un Sauvage du Canada manier le marteau du forgeron, le rabot du menuisier, la truelle du maçon. D'où peuvent naître cette inaptitude et ce dégoût pour les arts et les métiers de la civilisation ? Est-ce d'une dispensation spéciale de la Providence, qui a voulu que des inégalités existassent entre les familles du genre humain ? de l'impossibilité, pour une race tombée dans la barbarie, de remonter au rang d'où elle est déchue ? des charmes d'une vie libre, indépendante et sans soucis ? Nous ne croyons pas devoir les attribuer à une seule de ces causes en particulier ; mais toutes trois réunies ont concouru à produire, dans le caractère des Sauvages, les résultats que signalèrent les premiers missionnaires.

Malgré tous les essais, qu'ont encouragés depuis cette époque, la puissance civile et les autorités religieuses, aucune des tribus canadiennes ne s'est avancée au delà d'une demi-civilisation, et presque toutes se sont éteintes avant d'y parvenir. Aujourd'hui encore, les *Montagnais* et les *Têtes-de-Boule* du Saint-Maurice, malgré leurs rapports fréquents avec les blancs, sont plongés dans l'état sauvage, et se plaisent à y demeurer. Eh bien ! quoiqu'ils n'aient pas adopté les coutumes des Français, ils n'en sont pas moins devenus d'excellents chrétiens. La vie des bois les conserve dans leur attachement à la foi catholique et dans la pureté de leurs mœurs. Moins leurs rapports sont fréquents avec la civilisation, et mieux ils gardent la dignité de caractère et l'innocence de vie qui appartiennent aux vrais disciples du Christ.

Il semble donc qu'il aurait fallu différer longtemps l'admission des Sauvages du Canada dans le sein de l'Eglise, si l'on avait attendu qu'ils eussent adopté la civilisation européenne, et fussent devenus semblables aux Français. Sans doute, il était nécessaire de donner aux sublimes vérités de l'Evangile le temps de germer dans des cœurs barbares et d'y prendre racine ; et les premiers missionnaires ont été accusés de précipitation, lorsque leurs néophytes, manquant de persévérance, retombaient dans l'infidélité après avoir reçu le baptême. Mais ces apostasies étaient presque toujours dues au défaut d'instruction, aux inspirations mauvaises des blancs, ou à quelque circonstance extraordinaire ; la vie sauvage, par elle-même, n'a jamais été un obstacle à la fidélité des vrais catholiques, soit chez les Hurons, soit chez les Algonquins (1). »

Du jour où les Jésuites avaient mis le pied au Canada, l'Eglise y était devenue une puissance. Le régime des missions était changé : elles échappaient au contrôle de la compagnie des marchands qui, la plupart, comme nous l'avons vu, ne les soutenaient qu'avec répugnance, et avaient même limité à six le nombre des missionnaires. Les Jésuites jouissaient en France d'un crédit et d'un prestige qui mettaient à leur disposition toutes les aumônes nécessaires à de solides établissements. Ils étaient encore plus riches en sujets éminents, en courageux apôtres qui n'attendaient qu'un ordre de leur général pour courir au martyre. Nous allons les voir se succéder les uns aux autres sur les mêmes champs de labeur avec une persévérance infatigable, braver la mort sous les formes les plus horribles, jeter enfin un tel éclat sur l'Eglise de la Nouvelle-France et sur toute la compagnie de Jésus, que leurs ennemis mêmes en seront dans l'étonnement et proclameront à l'envi leur héroïsme et leurs vertus.

Le plus grand d'entre eux, le P. Jean de Brébœuf, surnommé le géant des missions, se préparait en ce moment dans la solitude et la retraite du couvent des Récollets à son premier voyage au pays des Hurons, le futur théâtre de son martyre. Il commençait l'œuvre des Jésuites au Canada. Avant d'aller plus loin il nous faut jeter un coup d'œil en arrière, et résumer les travaux apostoliques des Frères Mineurs durant les dix années qu'ils y avaient passées.

(1) L'abbé Ferland, *Histoire du Canada*, Vol. I. 209.

Leur m  
tait bien li  
çois. Ils a  
le bon gra  
die jusqu'  
était en te  
l'Evangile  
s'étaient a  
ciel en voy

Cinq mi  
de Québec  
P. Irénée  
y avait co  
l'écorce da  
Québec, la  
ment par l  
était un de  
P. George  
intelligenc  
de Champ  
dans le pay  
reur des m  
premiers d  
tagnaise et  
le P. Le C  
papiers du  
plessis avai  
sables. So  
avait sauvé  
piration ou  
à la suite d  
des Peaux-  
s'être remis  
Iroquois,  
P. Nicolas  
d'où il s'app  
A ces mi  
par les Ré  
partis de E

Leur ministère n'avait pas été éclatant, mais plein de mérites. C'était bien là le caractère qui convenait aux humbles fils de Saint-François. Ils avaient travaillé obscurément, mais sans relâche, à semer le bon grain dans le vaste champ de la Nouvelle-France, depuis l'Acadie jusqu'aux Grands Lacs. La semence n'avait guère levé, mais elle était en terre, et fructifierait en son temps. Les premières notions de l'Évangile avaient été annoncées à presque toutes les tribus, qui s'étaient accoutumées à la robe du missionnaire, et regardaient le ciel en voyant l'homme de la prière.

Cinq missions principales avaient été fondées : celles de Tadoussac, de Québec, des Trois-Rivières, des Nipissings et des Hurons. Le P. Irénée avait suivi à Tadoussac les Pères d'Olbeau et Le Caron. Il y avait continué leurs enseignements et hiverné comme eux sous l'écorce dans les sombres profondeurs du Saguenay. La mission de Québec, la plus importante de toutes, avait été desservie successivement par la plupart des religieux venus de France. De leur nombre était un des membres les plus remarquables de l'Ordre séraphique, le P. George Le Baillif, issu d'une famille distinguée et doué d'une haute intelligence, que le roi Louis XIII avait nommé l'un des conseillers de Champlain. Il avait fort utilisé son influence pendant son séjour dans le pays et après son retour en France, où il était devenu procureur des missions. Ce fut lui qui présenta au roi Louis XIII les trois premiers dictionnaires des langues sauvages : ceux des langues montagnaise et algonquine, et celui de la langue huronne composé par le P. Le Caron et perfectionné d'après les notes trouvées dans les papiers du P. Nicolas Viel. Aux Trois-Rivières, le Fr. Pacifique Duplessis avait longtemps catéchisé avec un zèle et une charité inépuisables. Son apostolat y avait été marqué par un service signalé : il avait sauvé la colonie d'un massacre général en dévoilant une conspiration ourdie par les tribus des environs de Québec. Il était mort à la suite de ses longues fatigues, entouré du respect de la vénération des Peaux-Rouges aussi bien que des Blancs. Le P. Poullain, après s'être remis des cruelles blessures reçues durant sa captivité chez les Iroquois, était allé fonder la mission des Nipissings. Enfin le P. Nicolas Viel achevait ses deux années d'apostolat chez les Hurons, d'où il s'appretait à entreprendre le voyage durant lequel il devait périr.

A ces missions, il faut ajouter celles de l'Acadie, organisée, en 1719, par les Récollets de la Province d'Aquitaine. Six de ces religieux, partis de Bordeaux à différentes dates, avaient parcouru les forêts

des deux rives de la Baie Française (Baie de Fundy), et y avaient évangélisé avec succès plusieurs tribus. L'un de ces missionnaires, le P. Sébastien, s'était avancé jusqu'à l'île de Miscou, à l'entrée de la Baie des Chaleurs. Après y avoir prêché la parole de Dieu, il était retourné à travers les bois à Port-Royal où, à peine arrivé, il était mort de faim et de fatigue.

« Après avoir saintement exercé le ministère apostolique pour la conversion des infidèles, dit le P. Le Clercq, comme il avait rendu visite à nos Pères de Québec avec lesquels il avait hiverné, nos religieux qui le considéraient par estime et par affection, comme un membre de notre mission, lui rendirent au couvent de Notre-Dame des Anges les suffrages accoutumés. » (1)

Comme plus tard les Jésuites, ce fut au prix de leurs vies aussi bien que de leurs sueurs que les religieux franciscains annoncèrent ici la vérité chrétienne. La mémoire de leurs sacrifices et de leurs bienfaits, trop longtemps laissée dans l'ombre, semble renaître aujourd'hui, et la statue du moine Récollet figure, sur nos édifices publics, à côté de celle du Jésuite (2).

N. D. L. R.

## L'arbre de saint Antoine



Sur les bords de la Meuse, dans un pauvre village, s'élève majestueusement un chêne séculaire, dont les rameaux superbes et le splendide feuillage abritent, placée dans une niche, la statue de saint Antoine de Padoue. Jamais les habitants ne passent devant cet arbre sans saluer le bon Saint, les hommes en se découvrant, les femmes en faisant le signe de la croix. Tous aiment et vénèrent le grand Thaumaturge.

Avant que la Révolution française eut rasé tant d'églises et de châteaux, une jolie chapelle s'élevait à l'endroit dont nous parlons. Une

(1) *Etablissement de la Foi*. Vol. I. p. 242.

(2) Tous deux, le Jésuite et le Récollet, c'est-à-dire le P. de Brébeuf et le P. Nicolas Viel attendent encore qu'on les place dans les niches qui leur sont destinées, et qui portent déjà leur nom en lettres d'or, au frontispice du Parlement, à Québec.

dame re  
lèges, so  
inoffens  
tion n'e  
s'est tra  
de nos j  
avec les  
naïve, p  
Le Mes  
« C'ét  
époque  
gros nus  
sait cra  
misérabl  
de froid  
maison  
« Pou  
étaient c  
les dima  
ils invoq  
de Pado  
assiettes  
gnait dar  
« Penc  
consacré  
tait la se  
moins, le  
eut été he  
« Il fai  
« allez ra  
« que le  
prairie, e  
qu'ils alla  
fille aper  
tout rayo  
Antoine l  
part la ta  
les jours.  
qui, la têt  
lui faisait  
s'agenouil  
contenter  
« Au b  
la pauvre  
plusieurs  
répondire  
la tempête

dame reconnaissante l'avait fait ériger. Depuis lors, des mains sacrilèges, sous prétexte de liberté de conscience, ont démolie la chapelle inoffensive ; mais l'évènement merveilleux qui donna lieu à son érection n'en est pas moins resté vivant dans le souvenir du peuple. Il s'est transmis fidèlement de génération en génération. Les parents, de nos jours, pendant les veillées d'hiver, la racontent à leurs enfants, avec les détails qu'ils ont reçus de leurs ancêtres. C'est une histoire naïve, pleine de candeur, et toute à la gloire du Saint aux miracles. Le *Messager de saint François* la racontait naguère en ces termes :

« C'était, il y a deux siècles, à la fin d'un rude hiver qui devait faire époque dans la vie des pauvres de ce temps. Le ciel était couvert de gros nuages ; la terre se revêtait d'une robe de neige et le vent faisait craquer les peupliers qui bordaient la prairie. Au fond d'une misérable chaumière, deux petits enfants, à peine vêtus, grelottaient de froid ; car, depuis que leur père était mort, la misère habitait la maison et l'âtre était souvent sans feu.

« Pourtant, Marie, la pauvre veuve, était pieuse et ses petits enfants étaient deux petits anges : ils allaient à la messe et aux vêpres, tous les dimanches ; matin et soir, ils faisaient dévotement leurs prières ; ils invoquaient avec tendresse la Très Sainte Vierge et saint Antoine de Padoue, dont les statues trônaient, au milieu de quelques rares assiettes d'étain, sur le dressoir, dans la maison. Oui, la religion régnait dans cette humble demeure, et cependant on y manquait de tout.

« Pendant ce temps, dans le voisinage, le meunier, même les jours consacrés au Seigneur, faisait tourner son moulin ; le cordonnier battait la semelle, le bouvier jurait en conduisant ses bœufs ; et néanmoins, le meunier devenait riche, le cordonnier chantait comme s'il eut été heureux, et le bouvier voyait s'accroître sans cesse ses troupeaux.

« Il fait bien froid, dit un matin Marie à ses deux petits anges ; « allez ramasser dans la prairie les branches mortes du vieux noyer « que le vent a déraciné cette nuit : » et ils se mirent à courir dans la prairie, en laissant sur la neige la marque de leurs sabots. Or, tandis qu'ils allaient çà et là, cassant les branches du vieil arbre, la petite fille aperçut tout à coup, auprès du tronc déraciné, un personnage tout rayonnant de lumière et qui semblait la regarder. C'était saint Antoine lui-même. La pauvre enfant ne pouvait s'y tromper, car, à part la taille, il ressemblait trop à la petite statue qu'elle vénérât tous les jours. Il portait sur son bras un enfant d'une indicible beauté qui, la tête appuyée sur l'épaule du Saint, souriait à la jeune fille et lui faisait signe d'approcher. Elle appela son frère, et tous deux s'agenouillèrent, les yeux fixés sur la vision et le cœur inondé d'un contentement et d'une joie inexprimables.

« Au bout de quelque temps, inquiète de ne pas les voir revenir, la pauvre mère parut sur le seuil blanc de la chaumière et les appela plusieurs fois ; mais le vent emporta sa voix et les petits enfants ne répondirent point. Elle se rendit donc vers le vieux tronc abattu par la tempête, et, voyant ses enfants à genoux dans la neige, elle fut

avaient  
naires,  
se de la  
il était  
il était

pour la  
it rendu  
nos reli-  
mme un  
re-Dame

ies aussi  
oncèrent  
de leurs  
aitre au-  
fices pu-  
. R.



\*\*\*\*\*

re village,  
ire, dont  
feuillage  
e de saint  
s ne pas-  
on Saint,  
nes en fait  
t et vénè-

et de châ-  
lons. Une

et le P. Nico-  
destinées, et  
, à Québec.

saisie d'étonnement, car elle n'apercevait rien que les branches épaisses et le tronc fracassé qui se dressait, tout blanc de neige, au milieu de la prairie.

« Elle ne comprit point ce qu'ils avaient à prier ainsi, et sa surprise redoubla encore quand elle les vit prêter l'oreille à des sons qui semblaient les charmer, mais qui ne parvenaient pas jusqu'à elle. En vain essaya-t-elle de s'approcher du lieu d'où semblait surgir la voix ; elle n'entendit rien, rien, si ce n'est le bruit de la rivière qui coulait près de là, rien, si ce n'est le vent qui pleurait dans les grands peupliers.

« Mère, dirent les enfants quand la prière fut achevée, n'avez-vous « pas vu le bon saint Antoine avec l'Enfant-Jésus ? N'avez-vous pas « entendu ses avertissements ? »

Et comme leur mère ne comprenait pas, ils ajoutèrent :

« Le bon Saint nous a dit de fuir dès que la neige du vieux tronc « commencerait à fondre, et d'emporter avec nous les objets qui nous « sont le plus nécessaires ainsi que le grand crucifix de bois de la « chaumière, la statue de la Vierge et la sienne.

« Or, une semaine se passa tout entière et la neige tombait toujours ; la misère ne quittait pas la maison et l'âtre demeurait sans feu. Mais à la fin de la dite semaine, le vent qui faisait gémir les peupliers chassa du ciel les gros nuages, et le soleil darda ses rayons sur le vieux tronc déraciné.

« Ce que voyant, et pour obéir à la voix du Saint, la pauvre veuve partit avec ses enfants, emportant ce qu'elle avait de plus précieux.

« Quelques jours après, la Meuse, grossie par le dégel montait d'une manière inquiétante. De mémoire d'homme, on ne lui avait vu une pareille hauteur. On commençait à s'en inquiéter, et l'on faisait la garde auprès du fleuve, quand tout à coup, au milieu de la nuit, la cloche, par des sons lugubres, annonça que la rivière venait de rompre ses digues. En un clin d'œil, elle envahit le village tout entier. Ce n'était partout que des cris de détresse et d'alarme. Dans la plaine où avait demeuré naguère la pauvre veuve, le spectacle qui s'offrait aux regards était surtout navrant, le désastre complet. Les habitations du meunier, du bouvier et du cordonnier avaient disparu complètement sous les eaux, et malgré les secours promptement organisés, on n'était parvenu à sauver de l'élément vengeur que des débris et des cadavres. Ainsi moururent les profanateurs du dimanche, les contempteurs des lois de Dieu.

« Une vingtaine d'années s'étaient écoulées depuis le tragique événement. De nouvelles maisons s'élevaient le long de la Meuse, dans la plaine, jadis théâtre des effets de la justice divine et de la puissance d'intercession de saint Antoine. Un jour, pendant le mois de mai, une dame qui semblait appartenir à la haute société s'arrêta en ce lieu ; elle était accompagnée de son fils et de sa fille. Après avoir longtemps entretenu ces derniers du temps passé, la veuve, car c'était elle, leur dit avec émotion :

« Voilà,

« En réco-

« aussi de

« nous de

« tendu, à

« ferons-ne

« Ma m

« pelle en

« gnage ce

« ceux qui

« tour, not

« L'idée

La chapel

la Terreur

saint Anto

habitants (



### Les Vie

par le R.

1 volume

berg.

On ne c

sur le bor

quelque cl

statues de

ou au sein

tronc En

multitude.

viles et de

miraculeu

villageois

groupes,

retournent

et sanctifi

Rien n'

ces diffère

la foi de n

ques desc

parti pris.

Ecoutez

Schoutens

on ignore

« Voilà, mes chers enfants, ce que saint Antoine a fait pour nous !  
 « En récompense de notre dévotion, il nous a sauvés de la mort et  
 « aussi de la pauvreté ; car c'est encore à lui, je n'en doute pas, que  
 « nous devons de nous voir élevés aujourd'hui, par un héritage inat-  
 « tendu, à un degré de fortune que beaucoup de gens envient. Que  
 « ferons-nous pour remercier notre glorieux patron de tant de bontés ?

« Ma mère, répondit la jeune fille, faisons bâtir en ce lieu une cha-  
 « pelle en l'honneur de saint Antoine de Padoue. Elle sera un témoi-  
 « gnage constant et durable de notre gratitude ; elle engagera tous  
 « ceux qui la verront et apprendront notre histoire à honorer, à leur  
 « tour, notre glorieux protecteur, si bon et si puissant dans la ciel. »

« L'idée de la jeune fille reçut l'approbation de la mère et du fils.  
 La chapelle fut bâtie. Démolie, ainsi que nous l'avons dit, pendant  
 la Terreur, elle est aujourd'hui remplacée par une simple niche. Mais  
 saint Antoine de Padoue, qu'on y vénère, est devenu le patron chéri des  
 habitants de la contrée et ne cesse de répandre sur eux ses faveurs.

---

### BIBLIOGRAPHIE

---

#### Les Vierges miraculeuses et remarquables du pays Wallon

par le R. P. Etienne Schoutens, Frère-Mineur de la Province Belge  
 1 volume in 8°. Bruxelles, société belge de librairie, 16 rue Treuren-  
 berg.

On ne connaît pas dans nos pays ces chapelles modiques élevées  
 sur le bord d'un ruisseau, ou dans les carrefours des champs ou dans  
 quelque clairière au fond d'un bois. On ne voit pas non plus de ces  
 statues de la Vierge placées dans le creux d'un rocher ou d'un arbre,  
 ou au sein d'un buisson, ou dans quelque niche suspendue à un vieux  
 tronc. En France, en Belgique, en Allemagne, il s'en trouve une  
 multitude. Toutes ces chapelles aussi bien que les sanctuaires des  
 villes et des villages ont été témoins de merveilles, ces statues sont  
 miraculeuses. Le dimanche ou à certains jours de fête, les pieux  
 villageois des alentours y vont en pèlerinage, y récitent le rosaire par  
 groupes, y chantent un cantique ou une antienne à la Vierge et s'en  
 retournent pieusement dans leur demeure, ayant honoré la Vierge  
 et sanctifié le saint jour.

Rien n'est intéressant ni édifiant comme l'histoire des origines de  
 ces différents pèlerinages. Ce sont de naïves légendes qui respirent  
 la foi de nos ancêtres et seraient capables de l'inspirer à leurs scepti-  
 ques descendants, s'il voulaient se donner la peine de les lire sans  
 parti pris.

Ecoutez plutôt ; j'ouvre au hasard l'ouvrage du R. P. Etienne  
 Schoutens et je lis : *Rœulx. Notre-Dame de la Fontaine*. « Un jour,  
 on ignore l'époque précise, on trouva près d'un chêne séculaire dans

les environs de Rœulx, une statue de la sainte Vierge. Jamais on ne parvint à savoir ni d'où ni comment elle était venue là. Du pied de l'arbre qui l'ombrageait, s'échappait une source d'eau d'une saveur merveilleuse. On racontait même que des malades qui en avaient bu, avaient été guéris de leurs maux. Le bruit des faveurs obtenues par l'intercession de la sainte Vierge se répandit dans la contrée et les pèlerins ne tardèrent pas de venir implorer l'intercession de *Notre-Dame de la Fontaine*, comme on l'appelait déjà.

« On pensa alors que le monastère voisin de Saint-Feuillien serait un endroit plus convenable à la sainte image. On l'y transporta à trois reprises, et, chaque fois, on la retrouva à l'endroit que la Mère de Dieu s'était choisi pour recevoir les hommages de ses dévots serviteurs.

« Alors on érigea, près du chêne privilégié, un autel sur lequel on plaça la statue etc. . . »

Aimez vous à lire une autre légende ? Je n'ai qu'à tourner la page. *Œudeghien, Notre-Dame du Buisson*. « Au centre d'Œudeghien, village distant d'environ une lieue de la ville d'Ath, il y a un sanctuaire qui attire beaucoup de pèlerins. Il est dédié à la sainte Vierge, qu'on y invoque sous le nom de Notre-Dame du Buisson.

« Voici d'après la tradition de l'endroit, l'origine de cette chapelle. Un berger, conduisant son troupeau, trouva la statue qu'on vénère encore à Œudeghien, sur une vieille aubépine qui formait comme un buisson. Il l'enleva et l'emporta à la ferme où il demeurait. La fermière la plaça sur la tablette destinée aux ustensiles du ménage. Mais le lendemain, l'image avait disparu. Pendant qu'on se fatiguait à la chercher dans toute la maison, le berger rentra avec la statue qu'il venait de retrouver à l'endroit où il l'avait découverte la veille.

« Une seconde fois elle disparut et fut retrouvée à sa place primitive.

« Alors on avertit le curé de la paroisse, qui vint chercher l'image et la porta à son église. Pour la troisième fois on la retrouva sur le buisson.

« Depuis on ne tenta plus de l'enlever, mais voyant dans ces prodiges un signe évident que Dieu voulait voir sa Mère à l'endroit où la statue était retournée jusqu'à trois fois, on y construisit une chapelle en bois, que les aumônes des pèlerins remplacèrent bientôt par une chapelle en pierres.

« L'aubépine sur laquelle la statue avait été trouvée, était regardée comme un arbre béni, et les pèlerins qui venaient à Œudeghien ne manquaient pas d'en emporter des parcelles pour les conserver en souvenir de leur voyage. . . . »

Nous pourrions copier le livre tout entier. Dans les provinces de Liège, de Namur, de Luxembourg et de Hainaut auxquelles se borne le travail du R. P. Etienne, c'est-à-dire dans un espace qui n'est pas grand comme le diocèse de Québec, l'auteur trouve ainsi 253 Vierges miraculeuses dont il raconte l'histoire abrégée. C'est N.-D. de la Fontaine, N.-D. du Chêne, N.-D. la Brune, N.-D. du Paradis, N.-D.

de l'Arbriss  
N.-D. de la  
de la pluie  
ments impo  
votion à la



Un m

\*\*\*\*\*



L'Associatio  
à l'hospice  
elle avait vé

Elle peut  
le monde.

Toute vie  
pects différe  
est intérieur  
du dedans,  
grande beat

Par le de  
plus humbl  
public et pe  
tantôt s'eng  
tantôt lave  
l'ardeur de  
dant le jour  
chez elle au  
continuel, n  
périodiques  
se de souffi  
vingt-cinq a  
vivre et acc  
pire d'entre

de l'Arbrisseau, N.-D. du Buisson, N.-D. de l'Olive N.-D. au Bois, N.-D. de la Tombe, N.-D. du Moulineau, N.-D. del Plovinette ou de la pluie douce etc, etc... témoignages innombrables, monuments impérissables de la foi de nos ancêtres et de leur filiale dévotion à la Vierge Marie.

FR. C. M., O. F. M.



## Un modèle de vie chrétienne dans le monde

\*\*\*\*\*

**L**E 13 février dernier, à l'hospice Saint-Victor des Sœurs de la Providence, à Belœil, s'éteignait doucement, sans bruit comme elle avait vécu, Lina Hébert, âgée de 45 ans, 10 mois, Tertiaire pendant plusieurs années, membre de l'Association des Dames de la Charité à Saint-Hyacinthe. Elle était à l'hospice depuis le mois de novembre précédent ; avant cette date, elle avait vécu à Saint-Hyacinthe depuis l'année 1876.

Elle peut être proposée comme un modèle de vie chrétienne dans le monde.

Toute vie humaine se présente à notre observation sous deux aspects différents : l'un, qui est extérieur, tout au dehors ; l'autre, qui est intérieur, tout au dedans. Le premier est l'effet, la manifestation du dedans, ce qui est vrai surtout de la vie chrétienne, dont la plus grande beauté est à l'intérieur.

Par le dehors, celle que nous voulons vous faire connaître, fut des plus humbles, des plus cachées, des plus inaperçues, entendons du public et pour autant qu'il dépendait d'elle. Une pauvre fille, qui tantôt s'engage comme servante ou va travailler en journée à domicile, tantôt lave chez elle pour les autres, tantôt, pour fournir davantage à l'ardeur de son dévouement, unit l'un à l'autre, travaille ailleurs pendant le jour et le soir reprend le lavage interrompu, ou encore ajoute chez elle au lavage du jour celui de la nuit, et dans ce travail pénible continu, malgré la faiblesse d'une santé très délicate et les atteintes périodiques d'une bronchite asthmatique, qui la retient sur une chaise de souffrance trois ou quatre jours par mois, sait trouver, pendant vingt-cinq ans, ses principales, presque ses seules ressources, pour vivre et accomplir les œuvres de charité que son grand cœur lui inspire d'entreprendre.

En 1876, à la place de ses frères de qui elle exige fort peu d'aide, elle se fait le soutien de sa mère, par pur amour filial, afin de l'entourer elle-même d'un plus grand dévouement. Obligée par maladie de s'en séparer en 1898, elle la reçoit l'année suivante, contre tous les raisonnements de la prudence humaine, malgré tous les obstacles, attendant de la seule Providence les moyens de subvenir à la tâche. Dieu la récompensa dès ici-bas : il n'est pas téméraire d'affirmer que les soins, prodigués par elle à sa mère, prolongèrent sa vie d'un an. Celle-ci souffrant déjà de la maladie qui l'emporta, était paralysée, pouvait à peine se remuer ; elle avait à un bras une plaie infecte qui ne devait pas guérir ; dans les derniers temps, la nécessité d'être sans cesse alitée lui causa d'autres plaies, également douloureuses.

Qu'il faisait bon être témoin du dévouement que la fille déployait envers sa mère ! Elle la veillait tout le jour, dormait légèrement à côté d'elle la nuit ; elle gardait sans cesse la maison, ne s'absentant que pour une courte messe et une communion dont elle abrégait l'action de grâces, elle, dont le cœur vivait à l'église en compagnie du divin Prisonnier de nos tabernacles, ou pour des sorties en ville pressantes, qu'elle faisait à la hâte, en courant, par crainte de n'être pas là pour répondre au moindre désir de sa mère. De quelle propreté ne l'entourait-elle pas ; quelles industries n'imaginait-elle pas pour diminuer ses souffrances, pour l'aider à trouver le temps moins long ; quelle douceur, quelle délicatesse n'apportait-elle pas à panser ses plaies, à changer souvent sa position sur son lit de douleur ! L'amour est un bon génie si fécond en expédients ! Elle reportait ses pensées vers le ciel, vers Dieu, vers la croix, lui apprenait à sanctifier sa maladie. Aussi sa mère était devenue d'une patience inaltérable ; elle ne se plaignait pas, ne s'affligeait pas, mais répétait souvent son acte de soumission, priant, désirant une union plus intime avec le divin Crucifié. A l'hospice Saint-Victor, où elle mourut, elle édifiait tous ceux qui l'approchaient ; dès l'arrivée de la mère et de la fille, en constatant une si chrétienne résignation, tant de ressemblance avec le divin Maître souffrant, la religieuse garde-malade s'était écriée : « Merci, mon Dieu, pour ces nouvelles hôtesse, elles nous apportent vos bénédictions. » La mère, en outre d'une année de vie de plus sur la terre, devra donc à sa fille, pour l'éternité au ciel, un degré de gloire incomparablement plus élevé.

Voilà de la belle charité !

(A suivre.)

P. M. J. BENOIT, prêtre, Tertiaire Fr.,  
Docteur en théologie.



### Montré:

Patenaude,  
longues ann  
Tertiaire ex

— M. Al

— Frate

née Elise Le  
1901, à l'âge

Souffrante d  
la patience et c

— Dame

décédée le 2

— Frate

née Alphons  
ans, profess

— Dame

Sr Saint Pau  
ans après 5

— Dame

décédée le 3

Ancienne dis  
au début de la

religieuses de l  
elle une aide fi

— Dame

tine de Jésus  
ans de profes

Zélatrice de  
dévouement sa

les pauvres de  
franciscaines l

mort. Les pèl  
en elle une ouv

vent l'honneur  
La Fraternité

cer et une Tert  
— Dame F.-  
après 18 moi



## NÉCROLOGIE

**Montréal. — Fraternité Saint-François. —** M. Toussaint Patenaude, décédé le 11 avril 1902, à l'âge de 74 ans. Durant les longues années qu'il fut membre du Tiers-Ordre, il fut toujours Tertiaire exemplaire.

— M. Alphonse Labonté, Tertiaire,

— **Fraternité Sainte-Elisabeth** — Dame Vve Julien Lagacé, née Elise Lefebvre, en religion Sr Elisabeth, décédée le 1 novembre 1901, à l'âge de 47 ans, après 5 ans de profession.

Souffrante depuis un grand nombre d'années, elle donna toujours l'exemple de la patience et de la charité envers le prochain.

— Dame Basile Valade, née Alice Tourville, en religion Sr Anne, décédée le 2 mai 1902, après 19 ans de profession.

— **Fraternité Saint-Antoine.** — Dame Augustin Paquette, née Alphonsine Bellefeuille décédée le 14 février 1902, à l'âge de 48 ans, professe depuis le 24 novembre 1901.

— Dame Vve Isidore Labelle née Marie Lamoureux, en religion Sr Saint-Paul de la Croix, décédée le 25 mars 1902, à l'âge de 73 ans après 5 ans de profession,

— Dame Georges Lafricain, née Malvina Séguin, Sr Anne-Marie décédée le 3 avril 1902, à l'âge de 58 ans, après 24 ans de profession.

Ancienne discrète, elle a aussi rempli la charge de trésorière durant quatre ans au début de la Fraternité, mais elle s'est fait remarquer surtout par sa charité. Les religieuses de la Providence dont les œuvres sont connues ont toujours trouvé en elle une aide fidèle et dévouée dans toutes leurs entreprises.

— Dame F.-X. Savaria, née Louise Aubertin, en religion Sr Justine de Jésus, décédée le 10 avril 1902, à l'âge de 77 ans, après 12 ans de profession.

Zélatrice depuis plusieurs années, elle a toujours exercé sa charge avec un dévouement sans bornes; elle avait à cœur toutes les bonnes œuvres, les malades et les pauvres de son quartier, quels qu'ils fussent, l'ont bien connue. Mais les œuvres franciscaines lui étaient particulièrement chères, elle s'y est dépensée jusqu'à la mort. Les pèlerinages du Tiers-Ordre, et le recrutement de la Fraternité avaient en elle une ouvrière aussi habile qu'infatigable. Bon nombre de tertiaires lui doivent l'honneur et le bonheur de leur vocation au Tiers-Ordre.

La Fraternité St. Antoine perd en elle une zélatrice qu'il sera difficile de remplacer et une Tertiaire vraiment digne de son nom.

— Dame F.-X. Caron, née Marie Cummings décédée le 21 avril 1902, après 18 mois de profession.

Pendant les longs mois de sa maladie cette bonne Tertiaire fut pour tous un modèle de patience et de résignation.

**Ascot Corner. — Fraternité Saint-Stanislas.** — Dame Ulric Héroux, née Mathilda Robida, en religion Sr Marie, décédée le 16 mars 1902, à l'âge de 37 ans ; a fait profession sur son lit de mort. Elle était membre du Chemin de Croix Perpétuel.

**Longueil.** — Dame Vve Claude Guy, décédée à l'âge de 83 ans après plusieurs années de profession.

**Joliette.** — Dame Joseph Bernard, Tertiaire novice.

**Sherbrooke.** — Dame Achille Jutras, née Marie Leclerc, en religion Sr Anne, décédée le 17 avril 1902, à l'âge de 47 ans, après 13 ans de profession.

**Villeray.** — Dame Athanase Bastien, née Isola Gagnon, décédée le 9 avril 1902, à l'âge de 31 ans, après 12 ans de profession.

Madame Bastien était une fervente Tertiaire et une mère dévouée. Elle s'est fait remarquée par son éloignement du monde et sa retraite au foyer de famille. Elle a souffert sa dernière maladie et reçu la mort avec une entière résignation à la volonté de Dieu.

**Sainte-Dorothee.** — Delle Marie-Doréa Bergeron, en religion Sr-Claire, novice, décédée le 11 avril 1902, à l'âge de 16 ans.

Ame candide, d'une piété tendre, elle a fait le sacrifice de sa vie avec une généreuse résignation. Elle faisait partie du Chemin de Croix Perpétuel et de l'Apostolat de la Prière.

**Saint-Michel Archange.** — M. Vital Monchamp, décédé le 29 mars 1902, à l'âge de 71 ans.

Il fut excellent paroissien, bon congréganiste de la sainte Vierge, bon Tertiaire et père dévoué.

**Sainte-Rose, Laval.** — Mde Charles Ouimet, décédée le 1<sup>er</sup> mai à l'âge de 28 ans. Elle a fait profession sur son lit de mort.

**Saint-Thomas de Montmagny.** — M. Joseph Bruno Talbot, en religion Fr. Jean de la Croix, décédé le 23 avril 1902, à l'âge de 83 ans, après 29 ans de profession.

Il supporta sa longue maladie avec résignation, toujours disposé à tout souffrir pour l'amour de Dieu.

**Fraternité des Sœurs de Trois-Rivières.** — Dame Virginie GrosLouis en religion Sr Marie ; décédée en juillet 1901, à l'âge de 75 ans.

— Dame Laura Rivard épouse de Siméon Cloutier, en religion Sr François d'Assise ; décédée le 4 septembre 1901, à l'âge de 41 ans.

— Dame Claire Bernier épouse de Louis Gingras ; décédée en septembre 1901, à l'âge de 68 ans.

— Dame Sr Didace,

— Dame gion Sr Luc

— Dame Sr Marguerite 51 ans.

— Melle Sr Geneviève

— Dame Sr Anne ; d

— Dame Sr Xavier ; c

— Dame gion Sr Alfre

— Dame gion Sr Mar

**Fall-Riv** Fecteau, en

32 ans, après

Elle endura : désirant ardem servir fidèlement à travailler contre une vie vraie

**Sainte-7** à l'âge de 41

— Mr Antoin

Cet excellent progrès de la F

a passées dans pauvres de la p

tions faites en f qui se trouve d

pour un magnif l'hiver de distri

Enfin, Mr D considérable de sa mort. (1)

(1) Nous remercions nos correspondants de la cour

— Dame Elzire Pelletier épouse de Trefflé Lamothe, en religion Sr Didace, décédée le 1<sup>er</sup> octobre 1901, à l'âge de 46 ans.

— Dame Constance Gélinas épouse de Adolphe Gélinas, en religion Sr Luc ; décédée en octobre 1901, à l'âge de 63 ans.

— Dame Marguerite Pothier épouse de Olivier Duval, en religion Sr Marguerite de Cortone ; décédée en novembre 1901, à l'âge de 51 ans.

— Melle Henriette Ricard, fille de Edmond Ricard, en religion Sr Geneviève ; décédée en décembre 1901, à l'âge de 47 ans.

— Dame Eléonore Cormier épouse de Jules Moreau, en religion Sr Anne ; décédée le 7 janvier 1902, à l'âge de 70 ans.

— Dame Josephte Paquin épouse de Xavier Neault, en religion Sr Xavier ; décédée le 24 janvier 1902, à l'âge de 83 ans.

— Dame Rose-Anna Robert épouse de Alfred Boisvert, en religion Sr Alfred ; décédée le 5 mars 1902, à l'âge de 39 ans

— Dame Marguerite Lebel épouse de Félix Charbonneau, en religion Sr Marie ; décédée le 8 mars 1902, à l'âge de 79 ans.

**Fall-River.—Fraternité Sainte-Elisabeth.**—Delle Amand Fecteau, en religion Sr Angèle, décédée le 11 mars 1902, à l'âge de 32 ans, après 5 ans de profession.

Elle endura sa pénible et longue maladie de phtisie avec une parfaite résignation, désirant ardemment la mort pour être unie à son Créateur qu'elle s'était efforcée de servir fidèlement. Elle employait tout le temps que lui laissaient ses occupations à travailler comme zélatrice à plusieurs bonnes œuvres. En un mot elle a mené une vie vraiment édifiante.

**Sainte-Thérèse.**— M. Wilfrid Arbour, décédé le 18 avril 1902, à l'âge de 41 ans, après 10 ans de profession.

— Mr Antoine Desjardins, décédé en janvier.

Cet excellent Tertiaire mérite une mention spéciale à cause de son zèle pour le progrès de la Fraternité dans Sainte-Thérèse, et cela pendant les 15 années qu'il a passées dans le Tiers Ordre, à cause de son grand esprit de charité envers les pauvres de la paroisse. Que de fois il s'est mis à la tête des différentes organisations faites en faveur des pauvres ! C'est lui qui a donné la statue de Saint Antoine qui se trouve dans l'église ; c'est lui qui a fourni une partie de l'argent collecté pour un magnifique chemin de croix au cimetière ; c'est lui qui se chargeait durant l'hiver de distribuer aux pauvres le bois nécessaire pour les chauffer.

Enfin, Mr Desjardins a donné par testament à l'hospice Drapeau une partie considérable de son avoir voulant, disait-il, faire l'aumône aux pauvres, même après sa mort. (1)

J. V. Curé et Directeur du T.-O.

(1) Nous regrettons le retard apporté à la publication de ce décès. Nous invitons nos correspondants, s'ils veulent nous éviter ces regrets, à lire l'*avis* placé au verso de la couverture, 2<sup>e</sup> page.

**Saint-Sulpice.** — M. Siméon Rivet, en religion Fr. Antoine. M. Médard Beaupré, en religion Fr. François-Médard ; M. Ambroise Robitaille ; en religion Fr. Etienne Ambroise ; M. Augustin Lacombe, en religion Fr. Augustin ; Dame Evéline Giguère, en religion Sr Marie-Thérèse ; Dame Anne Marsolais, en religion Sr Marie-Elisabeth ; Dame Marie Bastien, en religion Sr Marie ; Dame Marie Robillard ; Dame Léa Brouillet ; Delle Eugénie Dufort.

**Joliette.** — Delle Marie Georgine Charland, Tertiaire décédée le 28 avril.

**Saint-Agapit.** — Dame Modeste Dubois, née Flavie Gagnon, en religion Sr Ste-Marguerite décédée le 1<sup>er</sup> janvier 1902, après 21 ans de profession.

— Dame Louis Paquet, née Marie Custeau, en religion Sr Ste-Angele, décédée le 19 mars, après 12 ans de profession.

— Dame Janvier Masse, née Alma Boucher, en religion Sr Ste Marie, décédée le 10 avril 1902, après 13 ans de profession.

— Dame Louis Fréchette née Christine Moffette, en religion Sr Ste Marguerite, décédée le 9 décembre 1901 après 11 ans de profession.

**Québec.** — M. Elie Martineau, tertiaire et membre du Chemin de Croix Perpétuel.

**Saint-Roch de Québec.** — Dame Vve J. B. Mercier, en religion Sr Françoise, décédée le 26 avril 1902, à l'âge de 71 ans et 6 mois, après 5 ans et 4 mois de profession.

**Chemin de Croix Perpétuel.** — Dame Vitaline Thériault. Mr François Jolicœur. Dame Antoine Jutras, née Marie Richard. Delle Vitaline Rousset.

R. I. P.